Slovensko predsedstvo EU 2008
Slovenian Presidency of the EU 2008
La Présidence slovène de l'UE 2008

7ème Rencontre Européenne des personnes en situation de pauvreté, Bruxelles, 16 – 17 mai 2008

4 piliers dans la lutte contre la pauvreté

Table des matières

Introduction

Préambule

Contexte de la 7ème Rencontre: Madame Vesna LESKOSEK, Présidente de la 7ème Rencontre 4

Note de la Présidence slovène au Conseil, Luxembourg, 9 & 10 juin 2008 6

Les Rencontres Européennes, un processus qui avance 9

Séance d'ouverture

- Madame Marjeta COTMAN, Ministre du travail, de la Famille et des Affaires sociales, Slovénie 11
- Monsieur Jérôme VIGNON, Directeur, Direction protection sociale et Intégration, Commission européenne 12
- Monsieur Jean-Marc DELIZEE, Secrétaire d'Etat à la lutte contre la pauvreté, Belgique 12
- Madame Salomé MBUGUA, déléguée à la 6ème Rencontre européenne des personnes en situation de pauvreté – 2007 13

Ateliers

Services sociaux 15

Services d'intérêt général 19

Logement 22

Revenu minimum 27

Rapports des ateliers – Commentaires – Débat 30

Séance de clôture

- Monsieur Vladimir ŠPIDLA, Commissaire à l'emploi, aux Affaires sociales et à l'Egalité des chances 32
- Madame Romana TOMC, Secrétaire d'Etat auprès du Ministre du travail, de la Famille et des Affaires sociales, Slovénie 33
- Monsieur Martin HIRSCH, Haut-commissaire aux solidarités actives contre la pauvreté, France 34
- Monsieur Marian HOSEK, Ministre parlementaire de la Politique sociales, les Services sociaux et de la Politique Familiale, Ministère du Travail et des Affaires sociales, République tchèque 35
- Monsieur Ludo Horemans, Président d'EAPN 36

Introduction

Préambule
Initiées par la Belgique en 2001, les Rencontres Européennes des personnes en situation de pauvreté sont à l'agenda de l'Europe depuis 2003.

Pour la septième fois, les personnes en situation de pauvreté se sont réunies à Bruxelles les 16 et 17 mai 2008. 124 délégués – personnes en situation de pauvreté - issus de 26 pays ont pris part à cette Rencontre et ont accueilli 90 invités venant de Ministères nationaux, d'institutions européenne, d'ONG, de milieux académiques et de syndicats.

Impulsée par la Présidence Slovène, la Rencontre a porté sur quatre thèmes imbriqués les uns aux autres comme les pièces d'un puzzle: les services sociaux, les services d'intérêt général, le logement et le revenu minimum.

Les délégués avaient préparé la 7ème Rencontre sur base de trois questions portant sur les quatre thèmes (services sociaux, services d'intérêt général, logement et revenu minimum):

- Qu'est-ce qui fonctionne bien?
- Qu'est ce qui ne fonctionne pas bien?
- Comment améliorer les situations?

Après une séance plénière d'ouverture des travaux, les délégués ont échangé et débattu dans 7 ateliers en partant de leur travail de préparation nationale. Les ateliers se sont clôturés par des rapports reprenant diverses recommandations qui ont été présentées en séance plénière. Les propositions issues de ce travail collectif ont ensuite été commentées et débattues.

Ce rapport présente tout d'abord les principaux messages des délégués, ensuite, les résultats des rencontres précédentes; puis viennent les interventions en séance d'ouverture, la synthèse des ateliers avec des extraits des préparations nationales, les propositions et les recommandations, les commentaires et débat en plénière ainsi que les interventions de clôture.

Contexte de la 7ème Rencontre
Madame **Vesna LESKOSEK** – Présidente de la 7ème Rencontre – Faculté du Travail social de l'Université de Ljubjana, Slovénie, accueille les participants. Elle cadre ensuite la Rencontre en synthétisant les enjeux des quatre thèmes.

Les **services sociaux** mettent en œuvre les politiques définies par les gouvernements, nationaux ou régionaux. Les politiques favorisent ou freinent l'accès aux services sociaux et aux programmes, et en ceci, l'accessibilité physique est importante par exemple dans les transports, la proximité des services, la présence d'obstacles architecturaux, etc… Un autre aspect important est l'accessibilité sociale relative aux différents groupes bénéficiaires. Egalement en termes d'accessibilité, le nombre d'obstacles bureaucratiques freinant la mise en œuvre constitue un aspect important. Les barrières bureaucratiques reflètent souvent des stratégies de réduction des droits sociaux. De même, la façon dont les usagers sont traités: sont-ils considérés en tant que problème social, stigmatisés comme inactifs, peu intelligents, incapables d'assumer leur vie et évitant leurs responsabilités? Ou bien sont-ils encouragés à développer, élargir leurs possibilités? Les services sociaux font-ils des efforts pour briser les obstacles vers plus d'inclusion sociale, pour traiter les usagers avec respect et garantir leur dignité? Souvent, les services sociaux ont été privatisés ce qui signifie qu'ils ne sont pas accessibles à tous dans les mêmes conditions et que le profit y est prioritaire à la dignité humaine.

Le **revenu minimum** forme un des piliers majeurs dans la lutte contre la pauvreté, posant des normes pour une vie digne. Pour ce motif, il y a de larges débats sur ce qu'est une vie digne et comment la garantir. Les droits aux allocations sociales résultent des luttes ouvrières et doivent donc être correctement distribués. Les personnes qui ne sont pas ou plus à même d'assumer leur vie ont droit à ces allocations. Ceci n'est que trop fréquemment occulté, et nous entendons souvent que les gens sont dépendants des allocations et perdent toute motivation à rechercher un emploi. De tels débats pourraient amener à la suppression des allocations sociales ou à la réduction des ressources basée sur une augmentation de pression exercée sur les gens pour trouver un emploi. Au contraire, l'expérience démontre que la réduction des allocations sociales ne fait que conduire à une augmentation de la pauvreté sans augmenter le taux de mise à l'emploi. Les progrès économiques et culturels mettent la barre plus haut en matière de dignité à laquelle chaque personne a droit, sans considération quant à la manière de l'atteindre, que ce soit par le travail ou non. On n'est pas pauvre par choix. Les causes de la pauvreté sont à trouver dans des caractéristiques structurelles elles-mêmes produites par des politiques. Ce pourquoi les états ont l'obligation de prendre leurs responsabilités pour que les gens aient une vie décente. La mise en oeuvre du revenu minimum est un outil essentiel en ce domaine. Par ailleurs, il convient de souligner que des groupes de population de plus en plus larges se voient exclus des services sociaux: ainsi les migrants, les sans papier, les sans abri et sans domicile fixe et toutes les autres personnes en situation d'irrégularité.

Le **logement** ne consiste pas uniquement en la fourniture d'un toit mais bien à la mise à disposition d'un foyer, garantie de sécurité et de stabilité. Un foyer procure un espace privé qui garantit la dignité, permet de reconstituer ses forces, d'avoir des activités de loisirs, de se reposer, de maintenir les liens sociaux, de conserver la mémoire grâce aux objets et souvenirs qui y sont rassemblés. Tout ceci concourt à la sécurité et permet aussi d'éviter d'être sans cesse préoccupé par les problèmes de survie de base. A disposition, il faut avoir de l'eau, de l'électricité, du chauffage ce qui libère le temps pour d'autres activités. Si toutes ces fournitures ne sont pas disponibles, nous sommes contraints de penser tous les jours à notre survie : comment rester propre, où dormir, ou garder nos objets personnels, où trouver la force de passer la journée. Pour ces motifs, les politiques de logement sont un élément clé dans la diminution de la pauvreté puisqu'elles permettent d'utiliser nos énergies à autre chose que trouver à se nourrir, à dormir, etc… Avoir un logement permet de penser à trouver un travail, à apprendre, à augmenter ses connaissances etc… Depuis des années, nous constatons que le marché du logement en tant que tel ne fournit pas un habitat décent aux personnes en situation de pauvreté ou fragilisées. Les états devraient gérer les politiques de logement en connaissant bien ce que représente un foyer dans la vie de tout un chacun. C'est aux états à s'interroger sur les caractéristiques d'un logement décent à procurer aux personnes résident sur son territoire.

Dans une certaine mesure, parce qu'ils ne sont pas suffisamment étudiés ni présents à l'esprit, les **services d'intérêt général** ressemblent à un pilier caché de la pauvreté. On n'a pas ou peu conscience des lacunes en fournitures d'énergie, d'eau parce que ces problèmes sont souvent confinés à des zones rurales ou à des quartiers marginalisés où le problème majeur est d'avoir un toit et où il n'y a pas d'infrastructure. Récemment, le problème est apparu dans d'anciens quartiers résidentiels occupés par des migrants, de personnes âgées, des Roms, des sans abri et d'autres groupes exclus. Les services d'intérêt général, ce sont les bus et les trains qui en cette période de flexibilité de l'emploi sont la condition pour trouver et conserver un emploi. Peu de personnes peuvent espérer trouver un emploi dans leur ville et ils sont de plus en plus nombreux ceux et celles qui, tous les jours, ont plusieurs heures de transport pour aller et revenir du travail. Notre époque a aussi vu la concentration des magasins dans des centres commerciaux souvent éloignés des quartiers d'habitation: disposer de transports publics est indispensable lorsque l'on vit en centre ville ou dans les faubourgs, et à fortiori, pour les personnes vivant dans les régions rurales qui rencontrent également de grandes difficultés d'accès aux services de santé et à l'enseignement.

L'ensemble de ces aspects vaut la peine d'être discuté. A la lumière des Rencontres précédentes, il est clair que nous ne pouvons attendre des résultats et des changements immédiats; il est prépondérant cependant que les personnes qui ont l'expérience de la pauvreté dialoguent avec les responsables de programmes et de politiques de façon à déboucher sur la réduction des inégalités. C'est avec confiance que je forme des vœux pour que cette Rencontre apporte sa pierre à cet objectif.

Note De La Presidence Slovene Au Conseil
Luxembourg, 9 & 10 juin 2008

Soutenue par la Commission européenne, le Gouvernement belge et EAPN, la Présidence slovène a organisé la 7ème Rencontres européenne des personnes en situation de pauvreté les 16 et 17 mai 2008 à Bruxelles.

124 délégués issus de 26 pays y ont pris part ainsi que 90 invités venant de Ministères nationaux, d'institutions européennes, d'ONG, d'unités de recherche et de syndicats.

La Rencontre de cette année s'est focalisée sur 4 piliers de la lutte contre la pauvreté: les services d'intérêt général, les services sociaux, le logement et le revenu minimum. Ci-dessous, on trouvera des messages clés et des recommandations mis en avant par les délégués à la 7ème Rencontre:

Des **services d'intérêt général (SGI)** accessibles, physiquement et pécuniairement sont essentiels à une vie décente et au respect des droits fondamentaux. Beaucoup de délégués ont dit la difficulté croissante d'accès aux services. La pauvreté énergétique en constitue un élément particulier. L'impact de l'augmentation du coût de l'énergie et des autres fournitures de base a été amplement souligné. Les délégués ont relevé comme étant inacceptable le fait de devoir choisir entre manger ou se chauffer. Leurs recommandations principales sont:

- L'accès à l'énergie et aux autres services de base doit être garanti en tant que droit fondamental.
- Les Etats Membres devraient garantir l'accès à tous les services essentiels à travers des mesures de régulation des prix, garantir un bloc de fourniture minimum et interdire les coupures d'énergie.
- La Charte européenne des consommateurs d'énergie actuellement en préparation doit inclure des normes sociales et aussi être contraignante. La Charte doit constituer un outil de protection du consommateur.
- La pauvreté énergétique doit être reconnue comme un problème majeur pour lequel l'Union européenne doit prendre des mesures concertées et urgentes, particulièrement dans un contexte d'augmentation du prix de l'énergie. Ceci doit inclure une action sur des prix accessibles et une efficacité énergétique et doit être relié à un revenu minimum adéquat.
- Une information compréhensible et accessible doit être fournie dans des services personnalisés en lieu et place de relations électroniques qui sont discriminatoires pour les personnes à bas revenus; il faut également un service de conseil indépendant ainsi que des procédures efficaces de plaintes.
- L'effet de la libéralisation des marchés, y inclus l'impact de la Directive Services, doit être évalué au plus vite dans ses retombées sociales sur les personnes en situation de pauvreté et d'exclusion sociale.
- Les personnes en situation de pauvreté doivent être impliquées dans le développement, la mise en œuvre et l'évaluation des politiques touchant aux services d'intérêt général si ce qui est visé est une réelle évaluation du comment ces services et le fonctionnement du marché intérieur contribuent à l'inclusion sociale.

Les **services sociaux** sont essentiels en tant qu'ils favorisent l'inclusion sociale des personnes en situation de pauvreté; ils doivent être accessibles, de bonne qualité et garantis à tous. Les droits du marché intérieur ne doivent pas avoir la priorité sur les droits fondamentaux et ne devraient pas interférer avec les obligations des Etats Membres d'organiser des services sociaux accessibles qui rencontrent les besoins réels des communautés locales. Le droit à l'aide sociale est reconnu par la Charte des Droits Fondamentaux mais est progressivement de plus en plus difficile à obtenir à cause de critères discriminatoires, de contrats et de sanctions. Les principales recommandations des délégués sont les suivante:

- Le droit et l'accès à des services sociaux de bonne qualité doivent être garanti.
- Les services sociaux doivent être facilement accessibles, de bonne qualité et continus ; ils doivent rencontrer les besoins réels des personnes en situation de pauvreté et d'exclusion sociale au travers de contextes de vie et de circonstances fluctuants.
- Chacun a droit à un traitement égal et digne pour un accès aux services sociaux sans discrimination.
- L'information doit être disponible pour chacun sous une forme accessible aux personnes à bas revenus et ce, entre autres, par le biais de services locaux.
- Il faut de toute urgence garantir l'accès à des soins de santé et à un logement de qualité.
- Un observatoire européen de la santé et de la pauvreté devrait être créé.
- La nouvelle approche consistant à établir des contrats entre usagers et fournisseurs de service sociaux pose question aux personnes en situation de pauvreté; des actions doivent être entreprises pour garantir que ces contrats ne soient pas discriminatoires.
- L'Union européenne devrait établir des normes de qualité dont découlerait pour les Etats membres la garantie de services sociaux de qualité et accessibles.
- Les Gouvernements nationaux doivent garantir que les services sociaux travaillent bien et en accord avec les normes établies au niveau européen.
- Les services sociaux doivent être coordonnés, implantés et évalués à l'échelon local.
- Afin de respecter les droits humains, les personnes en situation de pauvreté doivent être structurellement impliquées par des mécanismes de participation à tous les niveaux. Des modèles participatifs de développement et de mise en œuvre des politiques doivent être promus activement et soutenus par des mécanismes de financement européen et nationaux.

Le droit au **logement** et à l'hébergement doit être reconnu en tant que droit fondamental par l'Union européenne. Les délégués soulignent que se loger n'est pas seulement disposer de quatre murs: les gens ont besoin d'un bon environnement et de services de qualité pour vivre dignement. Dans le champ des difficultés spécifiques liées au logement et à l'accueil des sans abri et de personnes souffrant d'assuétudes ou de problèmes de santé mentale, des bonnes pratiques venant d'associations ont été soulignées en ce qu'elles respectent les besoins spécifiques de ces groupes et impliquent directement les personnes concernées.

- Les délégués ont été particulièrement interpellés par les difficultés rencontrées par les migrants. De même, les personnes moins valides ont des besoins spécifiques dans le domaine du logement qui doit garantir leur droit à mener une vie indépendante. Enfin, dans beaucoup d'Etats membres, l'accent a été mis sur la difficulté croissante à se loger et sur la proportion de plus en plus importante de la part de budget que l'on y consacre, ce qui aboutit à ce que le logement devienne un problème pour de larges parts de la population. Bien que le logement soit de compétence nationale, il est souhaitable que des efforts plus importants soient consentis à l'échelon européen pour s'attaquer à cette difficulté. Les recommandations principales des délégués sont les suivantes:
- L'implication d'ONG et des personnes directement concernées par des problèmes de logement est essentielle pour rencontrer les besoins des sans abri et des personnes mal logées.
- Il est essentiel de consacrer des moyens financiers à l'empowerment des personnes sans abri et au soutien aux ONG qui proposent des solutions aux difficultés de logement.
- Il faudrait développer des stratégies et des Plans d'Action Nationaux pour rencontrer les problèmes de logement.
- Le logement et le sans abrisme devraient former le centre d'une année thématique européenne dans le cadre de la stratégie d'inclusion sociale.
- L'existence d'un parc de logements sociaux est déterminante dans la stratégie du logement.
- Les Fonds structurels européens pourraient faire davantage pour soutenir l'accès à un logement à des prix abordables.
- Les Etats membres devraient fixer des objectifs en terme de pourcentage du revenu disponible consacré au logement.
- Les politiques d'imposition devraient dissuader l'existence de logements vides ainsi que la spéculation immobilière.
- La non discrimination en matière d'accès au logement est déterminante et la législation européenne en la matière devrait être renforcée et son application strictement surveillée.

Des politiques de **revenu minimum** doivent exister dans tous les Etats membres et être considérées en tant que droit, en reconnaissant que la dignité a un coût tout autant qu'elle constitue un investissement dans l'avenir de notre société.

- Les recommandations des délégués sont:
- Le revenu minimum est à considérer comme un outil dynamique facilement utilisable par toutes les personnes de façon à modifier le cours de leur vie.
- Le revenu minimum est un investissement d'inclusion sociale qui prend en considération que l'emploi n'est pas la seule voie d'inclusion.
- Les participants mettent l'accent sur la nécessité de l'information et de l'accès au revenu minimum. Les procédures administratives devraient être sim-

plifiées et transparentes, respecter la dignité des personnes concernées (par exemple, en créant un guichet unique de demande et en évitant aux personnes de devoir raconter leur vie à de multiples reprises).

- Le revenu minimum n'est pas qu'une question d'argent, il ouvre également l'accès aux soins de santé, à la culture… et à d'autres ressources nécessaires à une existence digne.
- Le revenu minimum devrait être relié au coût de la vie, prenant en compte l'augmentation des prix, en rapport avec les normes de chaque pays et en lien avec les besoins. Les ONG sociales ont un rôle particulier à jouer dans l'approche participative de la définition d'un «panier de produits» nécessaire à une vie digne.
- L'Union européenne devrait piloter la reconnaissance du revenu minimum comme étant un atout et une ressource plutôt qu'uniquement une dépense et devrait éviter la stigmatisation des politiques de revenu minimum comme étant des «mesures passives».

Les délégués insistent pour que ces quatre piliers soient visibles dans la lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale. Ils soulignent qu'il est nécessaire que les média donnent une image exacte de la réalité de la pauvreté et cassent l'image négative de «personnes paresseuses qui ne veulent pas travailler». Ils recommandent de favoriser la participation des personnes en situation de pauvreté comme élément essentiel pour détruire ces stéréotypes et reconnaître leur force de proposition intelligente basée sur l'expérience.

Les délégués souhaitent le développement d'outils d'évaluation des progrès réalisés entre chaque Rencontre. Ils soulignent la nécessité d'évaluer l'impact de la Stratégie d'inclusion en vue de l'année 2010, Année européenne de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale.

Propositions de la Présidence slovène

La Présidence soutient la participation des personnes en situation de pauvreté en tant qu'essentielle et appelle à des efforts plus importants pour promouvoir cette participation.

La Présidence encourage les Etats Membres à prendre en considération les messages et recommandations exprimées par les délégués lors de la 7ème Rencontre dans leur Plans d'Action National 2008-2011, dans leur Programmes Nationaux de Réforme et dans le suivi de la communication d'inclusion active.

La Présidence encourage la Commission à prendre en compte les vues exprimées par les délégués à la 7ème Rencontre, dans son travail et dans ses services, dans les principes à élaborer sur l'inclusion active, dans le suivi du travail sur la Stratégie de Lisbonne et sur la Méthode Ouverte de Coordination de la Protection et de l'Inclusion sociales ainsi que dans ses propositions du prochain agenda social.

La Présidence encourage tous les participants et invités à la 7ème Rencontre à diffuser les résultas et les expériences de celle-ci de la façon la plus large et à consentir les plus grands efforts pour montrer combien les résultats des Rencontres contribuent à l'échange de connaissances et d'expérience, au développement d'actions de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale à tous les niveaux et au développement continu de politiques d'éradication de la pauvreté et de l'exclusion sociale.

Le Conseil européen de Lisbonne (2000), a convenu de mettre en place une stratégie européenne afin de «donner un élan décisif à l'élimination de la pauvreté en Europe d'ici 2010»; une des stratégies adoptée est la lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale qui constitue un élément clé dans la poursuite de cet engagement et **doit inclure toutes les parties concernées, y compris les personnes en situation de pauvreté**.

Les Rencontres Européennes des Personnes en situation de pauvreté s'inscrivent dans ce cadre et se révèlent être un processus qui avance. Leur suivi ainsi que leur préparation font l'objet d'un travail soutenu dans chaque Etat membre.

Que retenir des rencontres précédentes?

2001 Sur base d'acquis participatifs depuis 1994, le Gouvernement belge met à profit sa Présidence de l'Union européenne pour lancer la 1ère Rencontre européenne des personnes en situation de pauvreté qui procèdera à un tour d'horizon de quatre problématique: **le logement, la santé, la formation et les revenus.**

La conclusion majeure de ce premier événement est **la compétence et l'expertise des personnes en situation de pauvreté dans l'analyse des phénomènes d'exclusion et leur volonté de participer à la société et aux décisions qui affectent leur vie.**

2003 Courant 2002, le Gouvernement belge lance la proposition d'une 2ème Rencontre que relaiera la Présidence grecque. La préparation en est confiée à EAPN. Le délai reste cependant court pour assurer un travail préparatoire en profondeur avec les délégations. Le thème porte sur les «**bonnes pratiques en matière de participation**». La préparation ainsi que les ateliers débouchent sur **des tentatives de modélisation de processus participatifs** ainsi que sur une **exigence des délégué: les personnes en situation de pauvreté veulent avoir la possibilité de dialoguer en direct avec des décideurs à propos des politiques qui les concernent.**

En écho à cette demande, la Présidence grecque demande au Conseil de juin que l'organisation des Rencontres européennes devienne un **processus récurrent**, à l'instar de la Table Ronde des Affaires sociales.

2004 Sous la présidence irlandaise, la thématique choisie découle des demandes issues de la 2ème Rencontre et se centre sur le dialogue entre personnes en situation de pauvreté et décideurs politiques, sous le titre: «**la participation est plurielle». Les 'autorités' sont considérées comme des 'invités' des personnes en situation de pauvreté** – ce qui inverse la conception classique – et participent avec les délégués au travail en ateliers pour des échanges directs. La fin de la rencontre est consacrée à un **débat ouvert entre les personnes en situation de pauvreté et un panel de décideurs politiques**.

Un DVD réalisé pendant l'événement constituera un outil largement utilisé par les Réseaux nationaux d'EAPN pour sensibiliser les décideurs politiques nationaux et régionaux.

2005 La Présidence luxembourgeoise choisit de travailler sur **l'image et la perception de la pauvreté**. Une attention plus prononcée est accordée à la production de réalisations visuelle: patchwork, peintures et photos sont apportées par les personnes en situation de pauvreté. Ces éléments créatifs sont rassemblés en une exposition présentée à la Table Ronde de Liverpool. Un catalogue des œuvres est publié. La Présidence luxembourgeoise témoigne de sa grande implication en portant un message fort au Conseil des Ministres de juin, **invitant tous les pays européens à mettre en place le même type de Rencontre**.

Graduellement, bon nombre de Réseaux nationaux d'EAPN mettent en place des Rencontres de même type à l'échelon National et/ou régional.

2006 Sous la présidence autrichienne, le travail préparatoire englobe tous les aspects de la pauvreté et de l'exclusion sociale autour du thème «**comment se débrouiller au quotidien**». Le travail préparatoire effectué par les délégués fait apparaître **la force active des personnes en situation de pauvreté** ainsi

que leur **dynamisme**. Chaque délégation de personnes en situation de pauvreté a préparé une affiche et la présente en séance plénière: c'est un des moments forts de la 5ème Rencontre qui marquera profondément les esprits. Les affiches sont rassemblées en une **exposition**, présentée à la Table Ronde en Finlande, dans les locaux de la Commission en avril 2007, lors de la première Rencontre Nationale de personnes en situation de pauvreté au Royaume Uni en juillet 2007. L'évaluation de la 5ème Rencontre fait apparaître une forte nécessité de faire le point après les cinq premières Rencontres.

2007 La 6ème Rencontre, sous présidence allemande, choisit de relayer cette attente et retient le thème «**Progrès réalisés, étapes suivantes**». Les 4 et 5 mai 2007, 130 délégués issus de 27 pays et 97 représentants d'autorités européennes et nationales se rencontrent à Bruxelles. Délégués et invités visualisent le thème de la Rencontre sous forme d'objets symboliques. Sans minimiser les progrès accomplis en matière sociale, les délégués soulignent cependant que l'objectif d'éradication de la pauvreté à l'horizon 2010 est peu réaliste alors que des signes d'augmentation de la pauvreté sont évidents. La 6ème Rencontre fait clairement apparaître que les processus participatifs ouvrent sur **l'empowerment** et contribue efficacement à l'accroître. On note aussi une amplification de la collaboration entre associations et autorités publiques et une demande de dialogue continu au niveau national.

Madame Marjeta COTMAN, ***Ministre du travail, de la Famille et des Affaires sociales, Slovénie***

Tout d'abord, je souhaite exprimer ma gratitude à tous les organisateurs et particulièrement à EAPN, à son Directeur Fintan Farrell et à son équipe sans qui il n'eut pas été possible d'organiser cet événement. Je souhaite également exprimer mes remerciements à la Commission européenne pour son implication et son soutien financier ainsi qu'au Gouvernement belge qui nous procure ce lieu, nous permettant ainsi de débattre de la pauvreté, sujet par lequel nous sommes tous concernés.

Je dois admettre que je serais beaucoup plus heureuse si nous n'avions pas à discuter de la pauvreté en Europe, continent ou plusieurs systèmes de sécurité sociale ont été développés dans les dernières décennies. Malheureusement, nous devons nous résoudre à constater qu'en ce 21ème siècle, non seulement la pauvreté existe, mais qu'elle augmente.
Je ne vais pas vous submerger de statistiques: elles ne sont pas très pertinentes pour vous et vos familles. A mon avis, une de nos tâches prioritaires est de créer les conditions qui donneront à chacun la chance d'une vie digne et de qualité. Ici, nous devons respecter les valeurs communes européennes, telles que la solidarité et la cohésion, l'égalité des chances, la lutte contre toute forme de discrimination, la santé et la sécurité au travail, l'inclusion dans la société civile et le développement durable.

La valeur principale est le travail. Pas simplement l'emploi qui procure un salaire, mais le travail qui contribue à la dignité humaine et donne la sécurité. Pour cela, l'intégration de toutes les personnes capables de travailler dans le marché du travail est un objectif crucial au niveau européen. Ce qui va de pair avec la nécessité de garantir une protection sociale adéquate aux personnes qui ne sont pas à même de travailler.

La pauvreté et l'exclusion sociale sont des problèmes complexes et multidimensionnels qui concernent à la fois la société et l'individu. Nous avons à les intégrer. L'expérience acquise lors des Rencontres précédentes indique que la collaboration entre les représentants des Gouvernements nationaux, la Commission européenne, les ONG, les partenaires sociaux et les autres acteurs impliqués dans la lutte contre la pauvreté, cette collaboration est cruciale dans l'échange des expériences avec les personnes en situation de pauvreté. Cette collaboration est importante pour améliorer les politiques et les pratiques qui influencent la vie quotidienne des personnes en situation de pauvreté.

Les récentes discussions sur le nouvel agenda social confirment que les objectifs sociaux doivent être incorporés et respectés par les politiques européennes. Nous devons également nous assurer que ces objectifs soient soutenus par les gens.

Nous souhaitons tous avoir des occasions pour un meilleur développement personnel tout au long de notre vie, nous avons tous besoins d'avoir accès à l'éducation, à des services de santé de qualité, à des services sociaux et à des services d'intérêt général. Et par-dessus tout, nous avons besoin de solidarité. Nous en avons besoin lorsque nous ne sommes pas à même de nous assumer nous-mêmes et la société en a besoin de façon constante en tant qu'elle constitue un tout, de façon à exister et à se développer.

Nous sommes conscients que les objectifs sociaux doivent être incorporés à toutes les politiques européennes. Nous avons besoin de créer des opportunités pour assurer le développement optimal des potentiels individuels à toutes les étapes de la vie; nous avons besoin de créer l'accès à l'éducation, à des soins de qualité, à la protection sociale et aux services d'intérêt général et pour ce faire, investir dans des infrastructures appropriées doit être souligné dans l'agenda européen. Enfin la solidarité est indispensable, individuellement lorsque les personnes ne sont pas a même de s'assumer et socialement en tant que tout, de façon continue, pour exister et se développer.

La 6ème Rencontre organisée par la Présidence allemande l'an dernier a déjà établi que ce type de Rencontres fournit une nouvelle occasion d'investir la mise en oeuvre des différents processus et politiques européens.
Ce n'était pas des politiques ni des académiques qui étaient au centre de l'intérêt mais les personnes qui connaissent le mieux les problèmes. Chaque parole et chaque opinion sont importantes sur le chemin qui va vers une plus grande inclusion sociale. Pour cette raison, chacun doit exprimer son opinion et contribuer à une Europe sociale sans exclusion sociale.

La Rencontre de cette année s'intitule **"Quatre piliers dans la lutte contre la pauvreté.** Ces piliers sont **les services sociaux, les services d'intérêt général, la politique du logement et le revenu minimum.**

Pourquoi ces 4 piliers?
Parce que la Rencontre de l'an dernier les a mis en lumière comme étant des sujets brûlants. Pour cette raison, ces thèmes nécessitent notre contribution commune. Plus ou moins, ces thèmes peuvent être repris dans les débats actuels sur le marché intérieur et sur la libéralisation des services ainsi que sur les discussions déterminant un revenu minimum standard en Europe.

Les efforts européens doivent viser à préserver le rôle des services d'intérêt général et leur importance pour les gens. De plus, nous souhaitons stimuler la qualité et l'accessibilité des services sociaux, ce qui, incontestablement, améliorera la qualité de vie des citoyens européens.

Ceci constitue un des objectifs majeurs portés par la Présidence slovène qui place un accent particulier sur les services sociaux. Nous soutenons la proposition de la Commission européenne pour l'établissement d'un cadre européen de services sociaux harmonieux. En outre, nous défendons l'accord sur les principes généraux de qualité des services sociaux et d'intérêt général au niveau européen

Nous sommes très intéressés à entendre vos avis sur les questions touchant le logement et le revenu minimum.

Nous avons besoin de votre aide pour trouver des solutions adéquates. Je suis persuadée que dans les deux jours qui viennent vous serez actifs et productifs, écoutant, écoutés et compris; je suis convaincue qu'ensemble vous chercherez des solutions aux problèmes quotidiens et que vous en trouverez.

Je vous souhaite des échanges productifs.

Monsieur Jérôme VIGNON, ***Directeur, Direction protection sociale et Intégration, Commission européenne***

Les enjeux de cette nouvelle Rencontre des personnes en situation de pauvreté et d'exclusion.

En tant que représentant de la Commission européenne, le privilège m'a été donné de participer aux précédentes Rencontres et je voudrais insister sur ce qu'elles ont apporté aux institutions européennes, au Parlement européen, au Conseil des Ministres et à la Commission, pour souligner le fruit de ce dialogue qui est engagé, chaque année depuis 2001.

Je rends hommage à la Belgique représentée aujourd'hui par son Secrétaire d'Etat à la Pauvreté, Jean-Marc Delizée, parce que je n'oublie pas que c'est à l'initiative de la Belgique, en 2001 – début de la stratégie européenne de lutte contre l'exclusion et la pauvreté- que nous devons cette initiative originale d'une vraie rencontre.

Bien sûr tout ne peut pas être parfait. C'est difficile de venir de tous les coins d'une Europe de plus en plus vaste. C'est difficile de se préparer si longtemps à l'avance. Mais grâce à l'opiniâtreté du réseau EAPN, de ses animateurs que je félicite, cela fut toujours possible, cela fut toujours plus large et toujours plus utile. Je le dis d'autant plus que l'année dernière, en 2007, j'avais perçu une certaine lassitude…

Qu'ont apporté les Rencontres à la Commission?

Elles ont une influence réelle.
Tout d'abord c'est vous qui accueillez les institutions ce qui symbolise la contribution des personnes en situation de pauvreté.

De 2001 à 2003, La Commission s'est rendu compte que la stratégie européenne passe par la participation.

En 2005, la nature symbolique de la stratégie d'inclusion a été relevée. Depuis lors, le programme «Progress» comporte une partie importante consacrée à la communication et l'image.

En 2006: La réduction des inégalités alors que la société devient de plus en plus pyramidale. Suite à ce constat, la stratégie de Lisbonne a parlé de l'inclusion sociale comme un objectif en soi. La question sociale est devenue un but de l'Europe.

2008: Il s'agira de l'efficacité conjointe des services. En effet, la cohésion sociale n'est pas que l'affaire du travail. Ce sont toutes les politiques de l'Union Européenne qui doivent concourir à faire une Europe de cohésion.

Monsieur Jean-Marc DELIZEE, ***Secrétaire d'Etat à la lutte contre la pauvreté, Belgique***

Je voudrais, tout d'abord, vous dire que c'est un honneur pour moi de participer à cette Rencontre européenne.

Et d'y participer avec un double sentiment d'humilité et de respect.
Humilité car, être en charge de la lutte contre la pauvreté en Belgique comme ailleurs en Europe, c'est se sentir tout petit face à un défi immense.

C'est être confronté à cette question fondamentale: comment réduire les inégalités qui existent en Belgique, en Europe, comme dans le monde?
Comment résoudre la fracture de notre société?
Comment assurer à tous la sécurité d'existence et la dignité?

Ensuite, le respect parce que je mesure que l'effort est grand pour certains d'entre vous. Je mesure bien que ce n'est pas facile pour vous de venir témoigner, d'expliquer votre vécu et d'exprimer vos attentes.
Respect parce que vous avez trouvé la force de le faire.

En 2001, la Présidence belge de l'Union Européenne a pris l'initiative d'organiser une 1ère Rencontre européenne de réflexion sur la pauvreté dans une philosophie de dialogue et de partenariat.

Cette initiative a été suivie par d'autres Etats. J'en remercie les responsables politiques qui ont poursuivi dans cette voie et en particulier ma collègue slovène, Madame Cotman pour l'organisation de cette 7ème Rencontre.

Pour la première fois en Belgique, un Secrétaire d'Etat à la lutte contre la pauvreté a été désigné. Le gouvernement belge veut en faire une question majeure. Il y a un grand défi à relever. Il requiert la mobilisation de tous. Un Secrétariat d'Etat donnera une visibilité politique à la lutte contre la pauvreté.
Mon rôle est celui d'un coordinateur, d'un stimulateur en la matière.
Votre travail alimente la réflexion.

Je veux avant tout être à votre écoute, et entendre vos attentes, vos expériences, vos demandes. Il n'y a pas de solution possible sans écoute, sans échange, sans dialogue. On ne fait pas une politique pour les gens mais avec eux et en mobilisant tout le monde à tous les niveaux, depuis le quartier, le village jusqu'aux instances européennes.

A Lisbonne, en 2000, les chefs d'Etat et de Gouvernement se sont donnés ces objectifs très ambitieux mais nous n'en sommes nulle part.

Nous devons proposer ensemble des mesures concrètes dans nos Etats respectifs et reformuler les ambitions européennes pour une société de cohésion.

Madame Salomé MBUGUA, ***déléguée à la 6ème Rencontre européenne des personnes en situation de pauvreté – 2007***

Je voudrais profiter de l'occasion qui m'est offerte pour remercier les organisateurs de cette importante Rencontre et également souhaiter le maintien de ce type de Rencontres.

Je me sens à la fois privilégiée et honorée de pouvoir partager avec vous ce que j'ai vécu l'an dernier.

Lorsqu'en 2007 j'ai été désignée pour participer à la 6ème Rencontre, je n'étais pas au clair quant à ce que j'en attendais. Quatre des participants irlandais se sont rencontrés à plusieurs reprises pour préparer la Rencontre. L'expérience de la pauvreté par des immigrants avait été choisie pour représenter l'Irlande et en fonction de ce choix, les participants avaient été choisis parmi les nombreuses communautés issues de l'immigration.

Six aspects ayant un impact sur le style et les conditions de vie des immigrants ont été retenus et chacun des participants a effectué des recherches sur ces aspects qui sont:

1. €19.10 par semaine pour un adulte demandeur d'asile
2. Restriction de la mobilité
3. Regroupement familial
4. Racisme et discrimination
5. Travailleurs sans papier
6. Manque de reconnaissance des qualifications

Les quatre délégués ont travaillé dans leurs associations respectives et ont conçu des images pour la présentation. Durant ce processus préparatoire, EAPN Irlande nous a beaucoup aidés et nous l'en remercions: il a été très important de bénéficier à la fois du soutien et de l'éclairage de professionnels.

Les délégués ont quitté l'Irlande un jour avant la Rencontre. Lors de la séance d'ouverture, les délégués de tous les pays ont été sollicités pour présenter l'objet en 3 dimensions qu'ils avaient conçus. Lorsque notre tour fut venu, j'ai éprouvé que la présence de quatre délégués issus de minorités ethniques constituait un défi.

Ateliers

C'était notre choix d'envoyer à cette Rencontre des personnes ayant une expérience directe des sujets abordés. Ce fut une expérience forte et enrichissante. Nous avons ressenti que notre présentation faisait écho dans l'assistance; nous pensons aussi avoir appris beaucoup des autres parce qu'il est important d'écouter la diversité des gens vivant en Europe, leurs expériences de pauvreté, d'exclusion et de discrimination.

Lors de notre présentation, nous avons également mis en exergue l'opinion courante à propos des récents succès économiques en Irlande. Dans cette croissance économique, nous avons souligné le rôle des migrants mais également à quel point ils demeuraient invisibles et continuaient à vivre dans la pauvreté. Il était primordial pour nous de pouvoir parler, d'avoir une voix, de parler en notre nom et d'être écoutés d'égal à égal.

Les ateliers nous ont donné l'occasion de tisser des liens, de partager des expériences et de bâtir des stratégies pour aller plus loin. L'animation était excellente et nous avons pu apporter notre contribution tout en apprenant des autres participants. L'impact de la mise en réseau est inestimable et constitue un environnement conducteur. Durant les deux jours, j'ai réussi à lier connaissance avec beaucoup de délégués avec lesquels j'ai poursuivi des contacts par la suite.
Les présentations et apports des autres pays ont été très enrichissants, soulignés par une créativité abondante.

La Rencontre s'est bien déroulée, sous une présidence perpétuellement préoccupée de nous savoir à l'aise. A une occasion, la délégation irlandaise a estimé ne pas avoir été bien relayée dans ses interventions, ce qui a été rectifié. Des faits tels que celui-ci sont particulièrement importants pour un groupe de migrants et prouvent que nous avons été pris au sérieux.

Ce fut une expérience positive. Le seul point négatif a été l'obtention des visas: l'un de nous a rencontré beaucoup de problèmes qui nous ont bien rappelé ce pourquoi nous étions venus.

Sept ateliers regroupaient:
- Des délégués issus de 25 Etats membres et de Norvège parmi lesquels 90% de personnes en situation de pauvreté avec leur expérience de vie.
- Des «invités» représentants diverses institutions européennes et nationales compétentes en matière de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale, des organisations européennes et des scientifiques.
- Des «personnes ressources» issue de la Commission, des institutions européennes, des ONG européennes, des administrations et services sociaux locaux.

Cette structure constitue une innovation visant à dynamiser les échanges.

Chaque atelier est le résultat d'un travail préparatoire dans chaque Etat membre. Ce travail, dont des extraits sont repris en introduction des rapports d'atelier, a été présenté par chaque délégation ce qui a permis d'entrer rapidement dans le débat.

A l'issue des ateliers, une synthèse a été rédigée. Des propositions et des recommandations ont été listées. Le fruit de ce travail a été présenté en séance plénière où il a fait l'objet de commentaires et suscité un débat.

Services sociaux

Extraits des préparations

Espagne, Portugal, Pologne, Norvège, Italie, Danemark, Slovénie, Chypre, France, Royaume-Uni.

Ce qui va

- Un investissement a eu lieu dans le secteur de la formation professionnelle; cet investissement est envisagé par les publics défavorisés comme très important pour l'obtention d'un emploi de qualité et comme associant les droits à des conditions satisfaisantes de rémunération et de dignité humaine.
- Certaines des politiques actives d'emploi, particulièrement quelques programmes de l'organisme responsable de l'Emploi, ont donné de bons résultats dans l'intégration professionnelle et sociale des personnes défavorisées et ont contribué à une augmentation de leur propre estime.
- Quelques personnes, ayant participé depuis plusieurs années à des rencontres avec des travailleurs sociaux, notent des changements de relations avec ces mêmes travailleurs. "Quand on se rencontre dans un cadre différent que celui d'une demande d'aide, et qu'ensemble on dit notre refus de la pauvreté, l'importance de la dignité de chacun, les relations changent. On ne nous voit plus comme des problèmes mais comme des êtres humains qui parlent de difficultés." Certains travailleurs sociaux confirment ces changements.
- Avec le développement des initiatives et des projets des ONG, plusieurs personnes disent que des chemins de sortie de la pauvreté sont de plus en plus disponibles. Parfois ceux qui ont pris ces chemins ne comprennent pas que d'autres ne les utilisent pas de la même façon. Majoritairement, c'est le soutien des ONG et non celui des services d'Etat que les personnes évoquent positivement.
- Une loi de réforme (328/2000) sur l'intégration des services sociaux applique de fait le principe de la participation dans la conception, la gestion et le suivi de l'évaluation des services sociaux.
- Les services sociaux ont développé ou développent la rédaction de Charte sur les droits des clients.
- Plusieurs travailleurs sociaux et opérateurs travaillent avec passion et croient en leur travail.
- Les familles monoparentales reçoivent des aides majorées. Les familles à faible revenu et avec enfants peuvent avoir un accès gratuit aux crèches, jardins d'enfants et centres parascolaires.
- Toutes les actions sociales engagées par des personnes qui y croient sont bien menées. Certains intervenants sociaux peuvent dire quand ils ne savent pas. Ils se tournent vers le réseau/partenariat.
- Il y a beaucoup d'initiatives locales qui fonctionnent bien mais elles ont très peu de moyens.

Ce qui ne va pas

- Il existe un énorme déficit en matière de services sociaux, soit un manque énorme concernant les nécessités pour le pays, soit dans la qualité prestée.
- La difficulté d'obtenir des services de santé de qualité existe, ainsi que le retard concernant l'obtention d'une consultation dans un hôpital public, ce problème touche particulièrement les personnes âgées pauvres et les personnes qui ont besoin d'une continuité de services.
- L'accès à la formation professionnelle de qualité, qui garantit l'obtention d'un emploi et d'un salaire de qualité, n'est pas assurée: c'est un des plus grands problèmes pour les jeunes et pour les travailleurs qui sont en situation de chômage et ceux de plus de 40 ans. De grandes difficultés persistent dans l'obtention d'un emploi digne. À ce problème s'ajoute la délocalisation des grandes entreprises et la faillite de quelques secteurs de l'économie plus traditionnelle.
- Une très grande majorité d'usagers expriment leur insatisfaction quant à la qualité du contact avec les travailleurs des services sociaux. Ces derniers témoignent de peu de compréhension vis à vis des situations et sont peu flexibles: "Ils restent scotchés aux textes administratifs." On ne se préoccupe pas des personnes mais du texte de loi.
- Le financement des projets pose question: "Nous savons qu'il y a des financements pour des projets de lutte contre la pauvreté. Mais on comprend mal comment tout cela est évalué. On voit qu'il n'y a pas de continuité. Des projets s'arrêtent, d'autres démarrent. Parfois l'argent arrive très tard et doit être dépensé très vite. Qui pense à tout cela? Qui suit cela dans la durée pour une continuité. On a parfois l'impression que les projets sont réalisés pour que les porteurs de projets se financent des activités.

Les projets n'apportent rien et l'argent est jeté par les fenêtres."
- Les lois et règlements ne sont pas appliqués partout de la même façon.
- Les bonnes pratiques sont presque toujours basées sur des projets et donc elles s'arrêtent avec la fin des projets.
- Le financement des projets dépend du bon vouloir des politiciens/preneurs de décisions et de l'argent disponible à ce moment.
- La fragmentation des services sociaux rend très difficile une intervention globale.
- Trop de dossiers nuit à la gestion des dossiers, trop de temps de réunions. Les travailleurs sociaux n'ont pas le temps de bien s'occuper de la personne.
- L'usager a difficilement accès à son dossier. Les travailleurs sociaux n'aiment pas qu'on leur apprenne des choses.
- Les services administratifs ne prennent pas leurs responsabilités (perte de documents) et pas de recours en cas d'erreur de l'administration ce qui peut amener des conséquences graves.

Quelques propos d'ateliers

- *Les services sociaux sont perçus comme des services pour les pauvres ce qui les stigmatisent.*
- *Les gens ont honte de se rendre dans les services sociaux.*
- *Chez nous, l'accent est mis sur la formation plus que sur la performance des services sociaux.*
- *Beaucoup de gens ont droit aux services sociaux mais ne le savent pas. Etre citoyen veut dire que l'on sait où l'on doit s'adresser.*
- *Les personnes vulnérables ne sont pas considérées dans leur globalité.*
- *Les services sociaux se privatisent et donc sont orientés vers l'argent.*
- *Les travailleurs sociaux n'ont pas le respect de la dignité des gens.*
- *Dans mon pays, il n'y a pas de services sociaux pour m'aider, je suis obligée constamment de faire appel à mes amis ou à ma famille.*
- *Pour les femmes la discrimination dans les services sociaux est accentuée.*
- *Dans mon pays, les travailleurs migrants n'ont pas accès aux services sociaux. Ils travaillent au noir, habitent des logements précaires et les enfants ne vont pas l'école.*
- *Les services sociaux ne sont généralement pas très compréhensifs. Quand j'y vais, je vois bien qu'ils se disent «qu'est-ce qu'il fait ici celui-là? Il n'a pas besoin de nous». Ils pensent cela parce que je ne suis pas dépendant.*
- *La pauvreté n'est pas un problème individuel. Les pauvres ne sont pas la cause de leurs problèmes. La question à se poser n'est pas de savoir pourquoi telle personne est pauvre, mais comment peut-on réduire la pauvreté.*
- *Entre 18 et 25 ans, on n'a pas droit au revenu minimum. Il n'y a cependant pas d'âge où il fait bon d'être pauvre.*

Synthèse

Pour les personnes présente à l'atelier, les services sociaux sont des services de base pour tous et leur accès doit être garanti à tous. Ils doivent avoir une approche globale de la personne même si celle-ci rencontre des difficultés diverses. Pour cela, tous les services doivent être connectés les uns aux autres en réseau. Cette approche doit se faire dans le respect de la personne.

Un constat général est la difficulté d'accès aux services sociaux et l'information sur les droits.
Il est important que les services sociaux restent de la compétence de l'Etat et que leur accès soit défini par des lois. De même, ils doivent être suffisants en nombre et en qualité.
Privatiser les services sociaux, c'est ramener ceux-ci dans le champ économique et donc vers la rentabilité au détriment de la notion de service.
Dans certains Etats membres, les services sociaux font appel à l'emporwement. Cette pratique semble fortifier les personnes qui font appel à ces services.
Une bonne pratique est d'associer les ONG et les services publics dans la gestion des programmes de sécurité sociale. Il est donc important d'impliquer dans les politiques les personnes qui ont l'expérience de la pauvreté.

Le problème majeur dans l'organisation des services sociaux est la bureaucratie. Les demandeurs doivent fournir beaucoup de papiers pour obtenir le moindre service.
Pour avoir accès aux services sociaux, les personnes se sentent obligées de jouer un rôle, de se construire une façade. De plus, il y a la difficulté de supporter le regard de l'autre, de la famille, des amis, parce que l'on fait appel aux services sociaux.
L'aide offerte par certains services s'accompagne souvent d'un contrat ce qui engendre une pression chez les personnes. En plus ce contrat renvoi à la responsabilité de la personne.

Services d'intérêt général

Certains Etats connaissent une décentralisation des compétences en matière d'aide sociale. L'aide sociale est renvoyée vers le local ce qui amène des disparités dans les réglementations. En outre, la gestion de l'aide sociale est de plus en plus confiée à des groupements de bénévoles.

La notion de droit évolue vers la notion d'assistance. L'octroi automatique des droits évolue vers des droits qui doivent se mériter. Pour l'accès aux services sociaux, il y a de plus en plus de conditions, de contrats et de sanctions.

Propositions

- Les intervenants sociaux doivent suivre une formation continue pour pouvoir comprendre la culture des personnes en demande d'aide.
- Les personnes en situation de pauvreté doivent intervenir lors des formations dans les écoles des futurs travailleurs sociaux pour changer l'image de la pauvreté auprès des futurs travailleurs sociaux. Dans ces formations l'insertion doit être positivée.
- Les demandes de dossiers administratifs doivent être centralisées pour éviter que les personnes soient baladées un peu partout.
- Les personnes doivent avoir l'information complète sur la marche à suivre pour la constitution d'un dossier.
- Le statut d'interlocuteur unique doit être créé pour coordonner les différents services.
- Un service de médiation doit être créé entre les bénéficiaires et les travailleurs sociaux en cas de conflit.
- L'efficacité des services peut être améliorée par un accompagnement assuré en binôme: un travailleur social, un employé administratif
- Le travailleur social doit être en capacité de rechercher l'information nécessaire à l'accompagnement.

Recommandations

- Le droit et l'accès à des services sociaux de bonne qualité doivent être garanti.
- Les services sociaux doivent être facilement accessibles, de bonne qualité et continus ; ils doivent rencontrer les besoins réels des personnes en situation de pauvreté et d'exclusion sociale au travers de contextes de vie et de circonstances fluctuants.
- Chacun a droit à un traitement égal et digne pour un accès aux services sociaux sans discrimination.
- L'information doit être disponible pour chacun sous une forme accessible aux personnes à bas revenus et ce, entre autres, par le biais de services locaux.
- Il faut de toute urgence garantir l'accès à des soins de santé et à un logement de qualité.
- Un observatoire européen de la santé et de la pauvreté devrait être créé.
- La nouvelle approche consistant à établir des contrats entre usagers et fournisseurs de service sociaux pose question aux personnes en situation de pauvreté ; Des actions doivent être entreprises pour garantir que ces contrats ne soient pas discriminatoires.
- L'Union européenne devrait établir des normes de qualité dont découlerait pour les Etats membres la garantie de services sociaux de qualité et accessibles.
- Les Gouvernements nationaux doivent garantir que les services sociaux travaillent bien et en accord avec les normes établies au niveau européen.
- Les services sociaux doivent être coordonnés, implantés et évalués à l'échelon local.
- Dans le cadre du respect des droits humains, les personnes en situation de pauvreté doivent être structurellement impliquées par des mécanismes de participation à tous les niveaux. Des modèles participatifs de développement et de mise en œuvre des politiques doivent être promus activement et soutenus par des mécanismes de financement européen et nationaux.

Extraits des préparations

Chypre, Finlande, Royaume Uni, Bulgarie, Belgique

Ce qui va

- La Compagnie du gaz a créé un fond d'aide pour les personnes à bas revenu mais cela est peu connu.
- Un fournisseur d'énergie offre un paquet garanti pour les personnes à faible revenu.
- Le Ministère de l'Emploi et des Affaires sociales aident les personnes à très faibles revenus pour leur frais de chauffage durant les mois d'hiver.
- Un tarif social a été instauré.
- Des compteurs à budget existent.
- Un service minimum garantit la fourniture gratuite de 100 KWh.
- Les coupures ne peuvent avoir lieu pendant les mois d'hiver.

Ce qui ne va pas

- Le prix de l'électricité est élevé et « mange » une bonne partie du revenu des gens.
- Le prix de l'eau n'est pas cher mais il y a pénurie et les personnes commencent à acheter de l'eau qui est importée ce qui crée un déséquilibre.
- Les services d'intérêt général ont été réformés. Les résultats sont désastreux. Les personnes doivent diminuer leur consommation ou sont même exclues du système.
- Il n'existe pas de système de contrôle et de suivi des prestataires de service.
- Les services d'intérêt général engendrent la pauvreté.
- Les clients ont peu d'information pour comparer et choisir les fournisseurs.
- Des compagnies exigent le paiement d'une garantie ce que d'aucun ne savent pas payer.
- Certains locataires ne possèdent pas de compteurs individuels.
- Les factures sont compliquées à lire.
- Le tarif social n'est pas automatique, il faut en faire la demande. Cela exige beaucoup de démarches administratives.
- Certaines personnes qui ont de faibles revenus n'ont pas accès au statut de client protégé.
- Pour bénéficier d'un compteur à budget, il faut en faire la demande. Ces compteurs ne peuvent pas être placés préventivement.
- Les difficultés de paiement amène parfois au surendettement.
- Les personnes qui sont en séjour illégal ne peuvent pas ouvrir des compteurs de gaz/électricité.

Quelques propos d'atelier

- *Il y a les déclarations d'intention du gouvernement en matière de gestion des services d'intérêt général mais dans la réalité les mauvaises pratiques donnent des résultats préoccupants.*
- *Les services de l'énergie sont de plus en plus dans les mains du secteur privé.*
- *La qualité des services diminue.*
- *Ceux qui ne peuvent pas payer n'ont pas accès aux services.*
- *Il y a suffisamment d'eau dans mon pays alors pourquoi coûte-t-elle si cher?*
- *Les compteurs d'électricité sont placés à 12 mètres de haut, comment contrôler sa consommation?*
- *Les Roms qui vivent dans des camps n'ont pas accès à l'eau. Ils sont obligés de vivre comme au moyen-âge. Les enfants étudient le soir à la lueur de la bougie.*
- *Les avocats ont peur de défendre les gens devant les grandes sociétés.*
- *Parfois il faut payer une garantie de 800 euros, une personne pauvre ne peut pas payer 800 euros.*
- *Le plafond du maximum social est trop élevé.*
- *Les représentants de sociétés de l'énergie souvent viennent sonner à la porte à la recherche de nouveaux clients dans les quartiers populaires et disent n'importe quoi. On signe leur contrat, les prix ne sont pas moins chers et ce nouveau contrat n'annule pas le précédent et on se retrouve face à deux factures à la fin du mois.*
- *Il existe des compteurs à budget pour ceux qui ont de grandes difficultés. La consommation se paie avec une carte.*

Synthèse

La privatisation du marché de l'énergie n'a pas diminué les coûts mais les a augmentés, constatent les participants à l'atelier. Les personnes en situation de pauvreté doivent donc choisir entre se nourrir, se soigner ou se fournir en énergie.

La gestion des sociétés prestataires de service est peu transparente. Les factures sont parfois exorbitantes sans possibilité de contrôle.

Les pratiques de vente sont souvent agressives et les gens se retrouvent parfois à la fin du mois à devoir payer deux factures puisque le nouveau prestataire n'avertit pas l'ancien d'un nouveau contrat. C'est à la personne qu'appartient l'obligation de résilier son contrat ce que les gens ignorent.

Le marché du gaz et de l'électricité doit être règlementé. La privatisation à elle seule n'explique pas la hausse des coûts, il y a une part de responsabilité des Etats qui ne jouent pas leur rôle de régulateur du marché ou du moins qui ne développent pas des politiques pour protéger les plus faibles.
La concurrence entre sociétés dans certains Etats est une fausse concurrence et le consommateur n'est pas protégé.
Si les prix augmentent, la qualité du service, elle, diminue.

L'accès aux services d'intérêt général est un droit fondamental.

Les difficultés actuelles de fourniture en énergie et en eau concerne l'ensemble des citoyens mais ce sont les personnes en situation de pauvreté qui sont les plus touchées par la libéralisation. Ces personnes habitent souvent dans des logements peu isolés donc énergétivores ce qui augmente leur consommation. Les logements sociaux devraient être mieux isolés. En outre, le revenu minimum ou certaines allocations ne permettent pas de vivre mais de survivre.
L'instauration d'un tarif social est moins stigmatisant qu'un compteur à budget.

Propositions

- Il faut trouver les personnes responsables de cette privatisation non justifiée.
- Un conseil doit être formé qui représenterait les deux côtes: clients et propriétaires.
- Les clients doivent être mieux informés.
- Un organisme indépendant doit contrôler les prestataires de services.
- La législation doit être changée.
- Une réflexion doit être menée autour de la création d'un bloc minimum de fourniture d'énergie.
- Le droit à l'énergie est un droit social fondamental.
- Une vaste évaluation de la libéralisation du marché de l'énergie doit être menée de façon permanente.
- La rédaction de la Charte Européenne visant la protection des droits des consommateurs d'énergie doit être terminée et une directive doit s'en suivre.
- Un caractère obligatoire doit être donné à la mise en œuvre du système d'Obligations de Service Public.
- Des mesures doivent être prises pour qu'au maximum 5% du revenu des ménages soient utilisés pour le paiement des frais d'énergie, prenant en compte les éléments suivant:
  - assurer le suivi et le contrôle des prix
  - proposer un système de TVA dans lequel le service de base d'énergie est taxé au tarif moins élevé par les Etats Membres
  - simplification administrative
  - régler des prix sociaux maximaux pour les personnes touchant un revenu modéré et bas
  - prendre des mesures pour limiter la consommation d'énergie.
- Un rôle régulateur doit être pris en matière des pratiques de vente
- Un service de médiation doit être créé.

Recommandations

- L'accès à l'énergie et aux autres services de base doit être garanti en tant que droit fondamental.
- Les Etats Membres devraient garantir l'accès à tous les services essentiels à travers des mesures de régulation des prix, garantir un bloc de fourniture minimum et interdire les coupures d'énergie.
- La Charte européenne des consommateurs d'énergie actuellement en préparation doit inclure des normes sociales et être légalement contraignante. La Charte doit constituer un outil de protection du consommateur. La pauvreté énergétique doit être reconnue comme un problème majeur pour lequel l'Union européenne doit prendre des mesures concertées et urgentes, particulièrement dans un contexte d'augmentation du prix de l'énergie. Ceci doit incorporer une action sur des prix accessibles et une efficacité énergétique et doit être relié à un revenu minimum adéquat.
- Une information compréhensible et accessible doit être fournie dans des services personnalisés en lieu et place de relations électroniques qui sont discriminatoires pour les personnes à bas revenus; il faut également un service de conseil indépendant ainsi que des procédures efficaces de plaintes.
- L'effet de la libéralisation des marchés, y inclus l'impact de la Directive Services, doit être évalué au plus vite dans ses retombées sociales sur les personnes en situation de pauvreté et d'exclusion sociale.
- Les personnes en situation de pauvreté doivent être impliquées dans le développement, la mise en œuvre et l'évaluation des politiques touchant aux services d'intérêt général si ce qui est visé est une réelle évaluation du comment ces services ainsi que le fonctionnement du marché intérieur contribuent à l'exclusion sociale.

Le logement

Extraits des préparations

Espagne, Pologne, Norvège, Malte, Italie, Danemark, Slovénie, Chypre, République tchèque, Lituanie, Irlande, Royaume Uni, Belgique

Ce qui va

- Dans certaines provinces, il existe des aides locatives.
- Les autorités sont conscientes qu'il y a une difficulté à se loger. Elles montrent leur souci de mettre des politiques en place mais il est encore trop tôt pour les évaluer.
- Certaines municipalités et régions ont entamé le développement de nouvelles politiques locales ou régionales en matière de logement en liens avec des processus d'inclusion sociale de personnes désavantagées.
- Les personnes en situation de pauvreté reçoivent une allocation au logement qui dépend de leur revenu.
- Un fonds d'Etat est prévu pour le développement de logements. Il permet des emprunts à faible taux d'intérêt. Il permet également la rénovation de logements.
- Le gouvernement contrôle les prix des loyers et ce jusqu'en 2010.
- Le logement public est en priorité pour les personnes à faible revenu et les grandes familles.
- Des crédits aux logements sont accessibles.
- Des associations assurent une aide au logement.
- Une loi autorise la réquisition des immeubles vides par les pouvoirs publics.
- Des aides aux logements et notamment le paiement de la garantie locative par les Centres Publics d'Action Social existe.

Ce qui ne va pas

- Le nombre de logements pour les personnes seules n'est pas suffisant. En plus, ce type de logement quand il est peu cher ne se retrouve pas dans les annonces de location.
- L'attente pour avoir un logement public est souvent très longue.
- Même les logements les meilleurs marchés ne sont accessibles qu'aux familles de la classe moyenne.
- Dans les nouveaux Etats Membres, le marché du logement est encore en transition avec des situations très diverses et des sous-locations non déclarées qui ne facilitent pas la vie des personnes les plus vulnérables. Ils sont probablement les premiers à pâtir de cette lente évolution… si tant est qu'il est un pays où le marché du logement soit transparent et au bénéfice des plus démunis!
- Des centres d'hébergement demandent à leurs usagers de payer une somme qui représente quasi la totalité du revenu minimum.
- Les logements sociaux sont souvent trop petits et mal conçus.
- Les immeubles vides sont nombreux dans certaines villes. Comment pouvoir les occuper?
- Pour avoir un logement social, il faut un certain nombre de points. A partir de 19 points le dossier de demande d'un logement social va commencer à être étudié pour avoir accès à une liste d'attente.
- C'est un non-sens de concentrer dans des bâtiments de logement sociaux uniquement des personnes en situation de grande difficulté. Ces personnes n'ont que peu d'occasion de croiser des familles et des personnes ayant une autre vie.
- 1.2OO expulsions ont eu lieu cette année, dans des temps très courts et sur base de pratiques légales douteuses.
- Les politiques locales et régionales fortes en matière de logement sont surtout en application dans les régions riches. Il n'y a pas de politique nationale du logement.
- La construction de logements publics est quasi inexistante.
- Les logements sont très chers par rapport aux revenus.
- Des municipalités vendent leur parc de logements publics ce qui inquiète les gens.
- Un marché noir du logement s'est établi.
- Les gens du voyage ont des difficultés à obtenir un logement social.
- Peu de logements sont adaptés aux handicapés et de plus ils sont souvent éloignés des commerces.
- Les migrants n'ont pas accès ou difficilement aux logements publics.
- Plusieurs ménages qui habitent les logements privés remplissent les conditions pour obtenir du logement social.
- Les règlements sont interprétés et certaines sociétés de logements cherchent à faire du profit.

- Le code du logement prévoit une période d'essai de deux ans avant l'attribution définitive du logement. Les critères d'attribution définitive ne sont pas clairs ni indépendants.
- La loi sur la réquisition des immeubles vides n'est pas appliquée.

Quelques propos d'atelier

- *Le logement est inaccessible pour certains groupes, y inclus les personnes handicapées.*
- *Il n'y a pas assez de logements et le coût du loyer conduit parfois au sans abrisme.*
- *On ne devrait pas consacrer plus de 30% du revenu au logement*
- *Souvent, les personnes en situation de pauvreté ne peuvent pas avancer la garantie locative*
- *Le Gouvernement n'assure pas les droits des Rom, des Voyageurs et des migrants; ceux-ci sont sur des listes d'attente pour le logement. Le droit au logement n'existe pas en fait.*
- *Pour les familles à faibles revenus, le loyer n'est pas payable. Le droit au logement est un concept vide.*
- *Le logement n'est pas un droit mais seulement une marchandise, un produit.*
- *Le problème du logement a une influence directe sur le sans abrisme, mais cela ne figure pas dans les rapports gouvernementaux.*
- *Comment les gens qui vivent dans la rue peuvent-ils demander de l'aide aux services sociaux?*
- *Dans des logements de mauvaise qualité, les prix sont plus bas, mais la qualité est déplorable.*
- *Pour avoir un logement social, il faut résider dans le pays depuis 2 ans. Ce qui a un impact déplorable sur la population migrante en particulier.*
- *Faute de revenus suffisants, les Roms peuvent être chassés de la ville de Rome et les expulsions se succèdent. Les coupures d'eau et d'électricité sont pratiquées, nous vivons dans des camps et les coûts sont couverts mais nous vivons comme des animaux. Aujourd'hui à Rome, des gens ont été expulsés de leur logement; les Roms n'ont pas de droits. Nous voulons nous intégrer à la société mais cela nous est refusé.*
- *Beaucoup d'associations/groupes ont de l'expérience mais ont peu l'occasion d'en faire part. Il faut essayer que les politiques reconnaissent l'importance de ces associations et leur apportent un soutien.*
- *Pour quitter la situation de sans abri et avoir un logement, il faut d'abord abandonner la drogue et l'alcool, ce qui demande le soutien des services sociaux et une prise de responsabilité personnelle. Cependant, bien qu'ayant abandonné la drogue et même avec un logement, on se heurte ensuite au manque d'emploi ce qui peut ramener vers la drogue.*
- *C'est dangereux de lier le sans abrisme uniquement à la toxicomanie/alcoolisme, cela réduit à UN profil et peut conduire à des stéréotypes.*
- *Le problème du sans abrisme existe même dans les pays très développés. C'est une problématique à long terme au niveau européen et qui a besoin de normes minimales. Sans l'établissement de ces normes, nous n'aurons pas d'impact et pas de sanction au niveau européen.*
- *Avant, le logement était un système d'état, maintenant, les logements sont dans le secteur privé. Il y a seulement 3% de logement social.*
- *On a l'impression que l'Etat ne prend pas ses responsabilités.*
- *Les Fonds Structurels européens sont trop limités: ils permettent seulement de combattre les effets pervers mais pas de bâtir du logement.*

Synthèse

Les délégués constatent que les situations sont diverses suivant les pays mais présentent aussi beaucoup de similarités. Le logement est un problème majeur pour tous et particulièrement pour les personnes handicapées, les minorités ethniques, les migrants y inclus les demandeurs d'asile, les familles monoparentales, les Voyageurs, les Roms et ceux qui vivent du revenu minimum. Bien qu'il y ait des exemples de politiques positives, celles-ci ne sont pas toujours mises en pratique où les fonds ne sont pas correctement utilisés.

La disponibilité ainsi que le caractère abordable des loyers est également un problème majeur dans la plupart des pays ce qui, dans beaucoup de cas, conduit au sans abrisme? Certains gouvernements sont conscients de ce problème mais tentent plutôt de cacher le sans abrisme que de le résoudre.

La question de la relation équilibrée propriétaire/locataire est également importante.

Suivant les pays, il y a différents niveaux de droits par rapport au logement et la mise en pratique de ceux-ci varie. On va des efforts pour développer de bonnes pratiques à des logements de très mauvaise qualité qui hébergent des gens qui ont peu d'espoir d'en sortir ou qui doivent affronter les expulsions pour cause de non paiement, même de loyers très bas.

Il y a aussi des cas où les droits de base ne semblent pas exister et où les droits de l'homme sont bafoués, comme pour les Roms en Italie. Les Roms vivent souvent dans des conditions exécrables, sans services de base (électricité, eau). Ils souffrent également de discrimination dans le logement social et sont fréquemment expulsés.

Dans certains nouveaux Etats membres, le passage entre un « ancien régime politique » et le nouveau se fait au détriment du logement public. Celui-ci disparaît progressivement pour tomber dans les mains du secteur privé donc dans la sphère économique.

Il faut considérer la politique du logement dans son ensemble. Les causes du sans abrisme sont complexes et multidimensionnelles: les politiques du logement, le non emploi, les circonstances personnelles de la vie résultants de l'exclusion, par exemple, la toxicomanie

Le logement est un droit fondamental qui doit être garanti par l'Union Européenne.

Pour garantir un logement pour tous, le parc du logement social doit être augmenté. Le prix des loyers doit être régulé par les Etats. Un locataire ne peut dépenser plus de 30% de son revenu pour se loger. Les gouvernements doivent également instaurer un fond de garantie locative pour les personnes en situation de pauvreté.

Un accompagnement au logement est organisé par des associations: celles-ci devraient bénéficier de plus de moyens. Par leur travail, elles permettent aux plus faibles de s'insérer. Elles s'inscrivent souvent dans des logiques de partenariat avec certains propriétaires ou avec les pouvoirs locaux.

Propositions

- L'Union Européenne doit reconnaître le droit au logement comme un droit fondamental.
- Il faut garantir des logements en suffisance qui rencontrent les besoins sociaux.
- Seulement 30% du revenu doit être consacré au logement.
- Il faut établir un lien solide entre le prix et la qualité du logement.
- L'Union européenne doit insister sur l'équilibre entre les droits des propriétaires et les droits des locataires ce qui sous entend des contrats clairs qui disent les droits, les frais… et qui doivent également être surveillés (monitoring), contrôlés et être assortis de sanctions.
- Les Gouvernements doivent intervenir pour aider les gens pour le dépôt des garanties locatives qui devraient être remboursées petit à petit.
- Le système de taxation/impôt doit être calculé sur le loyer réel.
- Un soutien réel et des services doivent être accessibles en matière de logement social et pour les sans abris. Les services doivent être adaptés aux besoins des différents groupes; ils doivent être transparents et facilement compréhensibles pour les usagers.
- Les politiques décidées doivent être mises en pratique, financées et surveillées. Si besoin, des sanctions doivent être introduites dans les cas où les politiques ne sont pas traduites en pratique;
- Les personnes concernées par les politiques du logement doivent être associées aux décisions qui les concernent au niveau local.
- L'Union Européenne doit développer des normes et les mettre en exergue, les faire connaître.
- Les Etats doivent garantir un certain pourcentage de logements publics dans le parc locatif global.
- L'Union Européenne doit adopter la directive sur la Discrimination dans l'accès aux services en y incluant le logement
- Les associations de base doivent être financées.

Recommandations

- L'implication d'ONG et des personnes directement concernées par des problèmes de logement est essentielle pour rencontrer les besoins des sans abri et des personnes mal logées.
- Il est capital de consacrer des moyens financiers à l'empowerment des personnes sans abri et au soutien aux ONG qui proposent des solutions aux difficultés de logement.
- Il faudrait développer des stratégies et des Plans d'Action Nationaux pour rencontrer les problèmes de logement.

- Le logement et le sans abrisme devraient former le centre d'une année thématique européenne de la stratégie d'inclusion sociale.
- L'existence d'un parc de logements sociaux est déterminante dans la stratégie du logement.
- Les Fonds structurels pourraient faire davantage pour soutenir l'accès à un logement à de prix abordables.
- Les Etats membres devraient fixer des objectifs en terme de pourcentage du revenu disponible consacré au logement.
- Les politiques d'imposition devraient dissuader l'existence de logements vides ainsi que la spéculation immobilière.
- La non discrimination en matière d'accès au logement est déterminante et la législation européenne en la matière devrait être renforcée et sa mise en œuvre strictement surveillée.

Espagne, Portugal, Norvège, Malte, Slovénie, Chypre, Finlande, France, Royaume Uni.

Extraits des préparations

Ce qui va

- L'avantage du revenu minimum est qu'il existe mais il ne résout pas la pauvreté.
- Le revenu minimum est considéré comme une procédure et pas exclusivement comme une prestation pécuniaire donc il est considéré comme quelque chose de fondamental pour donner de la crédibilité à la mesure et garantir que celle-ci se transforme en un droit capable de soutenir les procédures d'éradication de la pauvreté des familles et des personnes.
- Le revenu minimum permet l'accès à d'autres droits (les soins, l'allocation logement, …) et à des aides facultatives (transports, loisirs, culture, …).
- Le revenu minimum est une étape dans la reconstruction des gens.

Ce qui ne va pas

- L'accès au revenu minimum est un droit et pas un privilège.
- Le revenu minimum permet la survie mais pas la vie.
- Les démarches administratives sont très lourdes et lentes. Le nombre d'intervenants est élevé. Il faudrait un interlocuteur unique.
- L'opinion publique doute de la validité du revenu minimum dans la lutte contre l'exclusion sociale. Il est nécessaire de convaincre l'opinion publique en général, de la validité de la mesure dans la lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale et de faire un investissement dans la formation de tous les intervenants par la mise en oeuvre de la mesure (Travailleurs sociaux, entités publiques, société civile…).
- Bon nombre de travailleurs sociaux ne réalisent pas la vraie portée du revenu minimum et développent une attitude négative face aux bénéficiaires.
- Le revenu minimum est souvent inférieur au seuil de pauvreté.
- Les jeunes de 18 à 25 ans ne peuvent avoir accès au revenu minimum.
- Des informations claires manquent sur le dispositif, les critères d'accès.
- Le regard de la société est discriminatoire vis-à-vis des bénéficiaires du revenu minimum. Cette stigmatisation entraîne la solitude et la dévalorisation de soi.
- Dans la précarité, il est difficile d'assurer son rôle de parent.
- Il y a trop de diversité dans les minima sociaux selon les territoires notamment.

Quelques propos d'atelier

- *Le revenu minimum m'a aidé à me reconstruire, à prendre du temps pour moi, à bénéficier de soins médicaux.*
- *Avec le RMI, on a droits aux soins, à la culture, mais faut aller les chercher.*
- *90% des gens à la rue ne connaissent pas leurs droits.*
- *Le seuil de pauvreté, c'est le seuil de la honte*
- *L'attitude vis-à-vis des pauvres s'est durcie. On dit que les gens qui touchent l'aide sociale ne veulent pas travailler. Mais aucune étude ne prouve que les bénéficiaires du revenu minimum soient des fainéants!*
- *Même si l'exclusion dure peu de temps, on est exclu de tout.*
- *Un SDF n'est pas un bon à rien.*
- *S'il y avait fraude massive, ça se saurait.*
- *Les jeunes de 18 à 25 ans n'ont droit à rien.*
- *Les personnes étrangères, même avec un visa, ont beaucoup de difficultés à bénéficier du revenu minimum.*
- *Pour obtenir le revenu minimum, c'est le parcours du combattant.*
- *La pauvreté des gens qui ont un emploi augmente. C'est la pauvreté invisible.*
- *Le travail doit toujours être plus valorisé que la vie, ce n'est pas normal.*
- *On n'a pas envie de répéter 1.000 fois notre histoire.*

Synthèse

Le revenu minimum a le mérite d'exister, affirment les délégués -bien que ce ne soit pas encore le cas partout en Europe. Toutefois ce revenu est insuffisant car il n'est pas lié au coût réel de la vie. Le revenu minimum est souvent inférieur au seuil de pauvreté. Il devrait au moins lui être égal. Quand on ne peut pas vivre de son travail, il faut pouvoir vivre dignement.

Les conditions d'accès au revenu minimum et ce qu'il autorise, sont différentes en fonction des Etats. Ce revenu s'accompagne parfois «d'avantages» connexes. Mais l'accès au revenu minimum s'accompagne également de longues démarches, de papiers à répéter, de lenteurs administratives. Tout le monde n'est pas informé de ses droits à avoir un revenu minimum en cas de nécessité.

Le revenu minimum doit être un outil dynamique qui favorise l'insertion. Celle-ci ne se réalise pas uniquement par le travail. L'insertion se fait également par la formation, l'accès à la culture, à la santé, la valorisation du travail non marchand.

Les personnes qui bénéficient du revenu minimum se sentent stigmatisées. Elles sont accusées de ne pas vouloir travailler, d'être fainéants voire de frauder.

Propositions

- Tous les Etats Membres de l'Union Européenne doivent mettre en place un revenu minimum.
- La pauvreté doit être rendue visible via la Méthode Ouverte de Coordination, sans discrimination:
  - Multiplier les espaces de consultation et de construction avec les personnes en situation de pauvreté pour l'élaboration, le suivi et l'évaluation des politiques publiques. Trouver les bons relais, les bons espaces
  - Appuyer et soutenir l'approche intégrée de la Commission européenne et adopter les principes communs relatifs à l'inclusion active qui seront discutés en octobre 2008
  - Mettre en place des points de vérification, des eurobaromètres
  - Utiliser le concept de pauvreté en termes relatifs et non absolus, mais en l'exprimant de la manière la plus concrète possible
  - Travailler sur le lien entre revenu minimum et seuil de pauvreté
  - Mener une campagne européenne en 2010 sur la nécessité du revenu minimum dans tous les pays
- Les démarches administratives doivent être simplifiées pour un meilleur accès à l'information avec la création de guichets uniques
- Le revenu minimum doit être indexé sur l'augmentation réelle des prix.
- Les média doivent être associés à la lutte contre la pauvreté et l'exclusion

Recommandations

- Le revenu minimum est à considérer comme un outil dynamique facilement utilisable par toutes les personnes de façon à modifier le cours de leur vie.
- Le revenu minimum est un investissement d'inclusion sociale qui prend en considération que l'emploi n'est pas la seule voie d'inclusion.
- Les participants mettent l'accent sur la nécessité de l'information et de l'accès au revenu minimum. Les procédures administratives devraient être simplifiées et respecter la dignité des personnes concernées (par exemple, en créant un guichet unique de demande et en évitant aux personnes de devoir raconter leur vie à de multiples reprises).
- Le revenu minimum n'est pas qu'une question d'argent, il ouvre également l'accès aux soins de santé, à la culture… et à d'autres ressources nécessaires à une existence digne.
- Le revenu minimum devrait être relié au coût de la vie, prenant en compte l'augmentation des prix, en rapport avec les normes de chaque pays et en lien avec les besoins. Les ONG sociales ont un rôle particulier à jouer dans l'approche participative de la définition d'un «panier de produits» nécessaire à une vie digne.
- L'Union européenne devrait piloter la reconnaissance du revenu minimum comme étant un atout et une ressource plutôt qu'uniquement une dépense et devrait éviter la stigmatisation des politiques de revenu minimum comme étant des «mesures passives».

Recommandations - Commentaires – débat

En séance plénière, chaque atelier a présenté des recommandations (présentées ci avant) qui ont en retour suscité des commentaires et réponses issus d'un panel composé de Monsieur **Jérôme Vignon** de la Commission européenne, de Monsieur **Ludo Horemans** Président d'EAPN et de Madame **Elise Willame**, Présidente du Comité de Protection Sociale.

En sus des recommandations portant sur les quatre thèmes, beaucoup de délégués ont également demandé de développer des outils d'évaluation de façon à mesurer les progrès entre chaque Rencontre. Bien qu'ils reconnaissent que la participation des personnes en situation de pauvreté et le développement d'actions réelles relèvent d'un long processus, ils insistent pour qu'il y ait des critères objectifs d'évaluation des Rencontres de façon à ce que chaque nouvelle Rencontre puisse jauger les avancées en matières de lutte contre la pauvreté.

Les délégués ont également souligné la nécessité d'une évaluation d'impact de la Stratégie d'Inclusion sociale dans le cadre de la préparation de l'année 2010, année européenne contre la pauvreté et l'exclusion sociale.

Mr. **Jérôme Vignon** a réagi à ces demandes: bien qu'il convienne que toutes les parties impliquées pourraient consacrer plus d'effort pour rencontrer ces demandes, il recommande la prudence dans ce qui est susceptible d'évoluer vers une routine, un exercice sur papier. Des rapports importants, tels que le Rapport conjoint sur la pauvreté et l'exclusion sociale, existent et sont à considérer comme des points d'impact où une suite a été donnée aux recommandations issues des Rencontres. Il faut également regarder les propositions de la Commission, telles que la proposition sur l'Inclusion active, comme faisant part des réponses aux messages des Rencontres. Il convient d'éviter de surajouter des 'exercices sur papier' mais bien de considérer que les résultats des Rencontres sont pris en compte dans le travail central de la Commission.

S'agissant de **la question de la solidarité**, pour qu'un revenu minimum soit efficace, constate Monsieur Vignon, il doit être suffisant et en plus beaucoup de personnes n'y ont pas accès. Pour les services sociaux, c'est aussi un problème de redistribution nationale. Toutefois, dans le contexte actuel de rigueur monétaire, le message de la solidarité doit être entendu.
Le lien entre l'accès et la solidarité est a considéré par la Commission lors de la préparation du prochain agenda politique européen.

En ce qui concerne les contrats que les délégués ressentent comme une série de conditions imposées avant de bénéficier de l'aide sociale, Jérôme Vignon renvoie à la responsabilité personnelle. Une réflexion pourrait être menée avec le Comité de Protection sociale pour conjuguer responsabilité et liberté.

Concernant **la force intelligente de proposition** que constitue les personnes en situation de pauvreté, Monsieur Vignon rappelle que la participation est requise par les Plans d'Action Nationaux. C'est le lieu où développer des outils et où intégrer les idées développées lors des Rencontres. C'est là qu'il faut mettre en œuvre la boîte à idées.

En matière de **logement**, l'Union Européenne a peu de prise, remarque Jérôme Vignon. Mais indirectement elle peut influencer les politiques. Dès lors les revendications en la matière peuvent être portées vers d'autres Directions Générales que celle des Affaires sociales.

Pour **Ludo Horemans**, Président d'EAPN, la première chose qui ressort des débats est le besoin de base de garantie des droits. Il faut reconnaître que des efforts ont été accomplis au niveau européen pour mettre le revenu minimum à l'ordre du jour.
Aujourd'hui, certains Etats membres n'ont pas de revenu minimum et dans certains états les mécanismes sont inadéquats. Un revenu minimum efficace et adéquat doit être considéré en tant qu'investissement majeur.

La stratégie européenne d'inclusion sociale a mis l'accent sur la pauvreté des enfants, ajout-t-il. Il faut maintenant des actions qui démontrent que la focalisation sur cet objectif peut générer des résultats positifs. Il faut intervenir au plus tôt pour rompre le cercle vicieux de la pauvreté.

Le pilier social est devenu un pilier séparé de la Stratégie de Lisbonne. Quoi qu'en disent les conclusions du Conseil, le volet social doit intervenir sur pied d'égalité avec l'aspect économique si nous voulons de réelles avancées. Les efforts consentis dans le cadre de la Méthode Ouverte de Coordination doivent être coordonnés aux décisions et aux directions politiques de la stratégie de Lisbonne.

Il y a une différence entre contrat économique et contrat social. Trop souvent, on reporte les services essentiels dans le champ de contrats économiques, ce qui ne correspond pas nécessairement aux besoins que les personnes en situation de pauvreté ont de ces services. Nous devons avoir plus de débat sur l'impact de la libéralisation et de l'accès aux services d'intérêt général pour les personnes en situation de pauvreté.

Et de conclure que la concertation et le dialogue sont importants pour progresser.

Elise Willame, Présidente du Comité de Protection Sociale, signale que ce Comité travaille actuellement sur l'Inclusion active qui regroupe trois thèmes: le revenu minimum, les services sociaux et l'activation.
Les revendications portées par cette Rencontre sont clairement en lien avec ce débat sur l'inclusion sociale. En tant que Présidente du Comité de Protection sociale, elle insistera pour que cet organe prenne en compte les messages des Rencontres. Elle encourage les délégués à poursuivre le dialogue avec leurs représentants nationaux au Comité de Protection sociale pour y apporter leurs idées en matière d'inclusion active. Elle fait également remarquer que les messages des Rencontres arrivent à point nommé dans la préparation des Plans d'Action Nationaux 2008-11 et qu'il est primordial que les délégués assurent un suivi de leurs messages via l'administration nationale responsable de la préparation des Plans.

Débat

Les réactions des délégués à ces commentaires ont été multiples.
Il y a d'abord une affirmation: des gens s'enlisent dans la pauvreté.

L'horreur face à la violence contre les Roms en Italie, face aux camps incendiés à Naples, par des groupes de jeunes s'est à nouveau exprimée. Pour les délégués, cela illustre bien l'absence d'une politique sociale forte. La délégation italienne a lancé un appel pour que l'Europe mette en œuvre des stratégies envers le gouvernement italien et dénonce cette situation.
La situation des personnes souffrant de maladies rares, notamment à Malte, a également fait l'objet d'inquiétudes.

Un délégué rappelle que le revenu minimum ne suffit pas à payer le minimum. Dans les petits villages, même si les gens veulent travailler, ils le font à perte;
Un autre s'exclame que l'eau ne relève pas de la propriété privée. L'accès à l'électricité et au gaz doit être garanti et organisé par l'Etat.

D'autres réactions reprennent la difficulté que les ONG ont à obtenir des financements européens. Ceux-ci devraient être versés directement aux associations.
Une question revient de façon récurrente: «pourquoi l'Europe n'a-t-elle pas plus de compétence pour s'assurer que les Etats membres disposent de politiques adéquates de logement?»
Une lassitude s'exprime: «la solidarité, ce sont de belles paroles, mais vides tant que la Commission n'établit pas des étapes pour garantir un haut niveau de protection sociale dans chaque Etat membre, en fixant des normes et des montants minima.»
Un revendication émerge: «L'Union Européenne doit donner une visibilité au travail qu'elle accomplit dans la lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale.»
Et puis de l'étonnement: en quoi la stratégie de Lisbonne réussit-elle «puisqu'il y a encore autant d'injustice en Europe?»

Séance de clôture

Monsieur Vladimir ŠPIDLA, ***Commissaire à l'Emploi, aux Affaires sociales et à l'Egalité des chances***

Les débats qui ont eu lieu pendant ces deux jours montrent que la pauvreté, qui reste un phénomène important dans l'Union européenne, continue de nous révolter et de nous mobiliser pour la faire régresser.

Nous vivons dans des pays dits "riches", dans une Union européenne qui fait partie des pays industrialisés et développés, avec un PIB par habitant de plus de 23 000 Euros[1]. Pourtant, l'Union européenne est toujours confrontée à une pauvreté significative.

Nous ne pouvons pas tolérer que la pauvreté menace 78 millions de personnes dans l'Union, autant de personnes qui sont confrontées à l'exclusion et marginalisées dans notre société.

La solidarité est un principe clé de l'Union européenne. Elle fait partie de sa raison d'être, au même titre que la solidarité est un des piliers du modèle social européen. Nous n'avons pas d'autre choix que de continuer à progresser vers une Europe plus égalitaire, pour ne laisser personne sur le bord de la route. En y parvenant, nous irons également dans le sens des priorités définies par la Stratégie de Lisbonne, pour plus de croissance, plus d'emplois et une cohésion sociale plus grande.

Les dirigeants européens se sont tout particulièrement engagés dans la lutte contre la pauvreté en 2000, à Nice. Face à ce fléau, ils ont marqué d'un geste fort leur volonté de faire disparaître la pauvreté d'ici 2010.

Le Commissaire Špidla insiste plus particulièrement sur trois point:

- le premier est la nécessité d'impliquer tout le monde dans la lutte contre la pauvreté, et pour les décideurs de tenir compte de l'avis de toute le monde et avant tout des personnes concernées;
- le deuxième est l'action de l'Union, en soutien aux Etats membres, pour que nous avancions tous dans la même direction pour faire reculer la pauvreté;
- enfin, il souhaite mettre l'accent sur les publics les plus défavorisés, qui sont les premiers à être touchés par la pauvreté.

Nécessité de faire participer tout le monde

Nous nous retrouvons cette année pour la septième fois pour ces Rencontres européennes. Les années passent, mais nous avons su entretenir la vigueur de notre message: les personnes en situation de pauvreté ont le droit de s'exprimer et doivent être entendues.

Nous avions franchi un grand pas avec la première de ces rencontres en 2001 en donnant la parole à celles et ceux que l'on n'entend généralement pas. Depuis trois ans, nous avons enrichi cette démarche d'un dialogue entre les personnes en situation de pauvreté dans l'Union européenne et des décideurs politiques.

Sept ans plus tard, nous avons fait de cette pratique un des outils qui nous guident dans nos décisions. Je dois dire qu'en tant que décideur politique, j'apprécie beaucoup ce dialogue avec des personnes en situation de pauvreté. Ce rappel à la réalité est essentiel.

C'est bien pour cela que nous sommes là aujourd'hui: pour que les décideurs, celles et ceux qui peuvent faire pencher la balance pour réduire la pauvreté, entendent ce que les personnes concernées ont à dire.

Au fil des années, les Rencontres nous ont confortés dans l'idée qu'il faut s'attaquer à la pauvreté sur plusieurs fronts à la fois. La question de l'emploi et des revenus est centrale, nous sommes tous d'accord ; mais pour sortir de la pauvreté, nous devons conjuguer ces efforts avec des politiques coordonnées en matière d'éducation et de formation, de logement, de soins de santé, d'accès aux services sociaux, et plus généralement en matière d'intégration.

En cela, je crois que nous avons tous pu constater que les organisateurs ont fait le bon choix en mettant l'accent sur quatre pièces du puzzle dans la lutte contre la pauvreté que sont le logement, le revenu minimum et les services d'intérêt général et les services sociaux.

Ce que fait l'Union européenne contre la pauvreté

Les attentes quant à l'action de l'Union européenne sont considérables et nous ne devons pas les décevoir. Les Etats membres restent principalement compétents pour la lutte contre la pauvreté. Toutefois, l'Union européenne a un rôle important à jouer: elle doit soutenir et accompagner leurs actions.

1| Chiffres de 2005, source Eurostat.

Nous devons utiliser pleinement nos outils dans ce combat:

- d'abord, la Stratégie d'Inclusion active que nous avons mise en place nous permet de progresser en matière d'intégration des citoyens les plus éloignés du marché du travail. Pour y parvenir, nous nous appuyons notamment sur le Fonds social européen;
- l'Union européenne renforce ensuite les efforts des États membres en coordonnant leur action contre la pauvreté à travers ce que nous appelons la Méthode Ouverte de Coordination ; cette méthode offre aux Etats membres un cadre d'analyse commun et une plate-forme d'échanges pour comparer et évaluer les résultats des politiques;
- la Commission européenne a également décidé de faire de 2010 l'«Année européenne de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale» ; avec un budget de dix-sept millions d'euros, cette année européenne permettra d'aller encore plus loin en sensibilisant les citoyens au fait que la pauvreté est un fléau qui affecte encore la vie quotidienne de nombreux Européens.

Ces outils nous permettent de réagir face à la pauvreté d'aujourd'hui. Notre société est pourtant frappée par des défis majeurs qui font apparaître de nouvelles réalités sociales. Je pense à la mondialisation, au vieillissement démographique, aux nouvelles technologies ou encore au changement climatique.

L'Union européenne doit réagir. La Commission a pris les devants : nous sommes en train de préparer un Agenda social renouvelé, qui sera présenté avant l'été. Cet agenda aura l'ambition de contribuer à donner à l'ensemble de nos concitoyens les outils appropriés pour une insertion solide et durable dans notre monde globalisé et sans cesse en mouvement.

Accent sur les personnes les plus vulnérables

Dans cet élan global, il est essentiel de ne laisser personne sur le côté de la route. Certains publics sont davantage menacés par la pauvreté que d'autres, comme les personnes handicapées, les immigrés ou encore les minorités ethniques, à commencer par les Roms.

Ces publics sont la priorité de notre action, et ce à travers une triple approche pour combattre la discrimination à leur égard:

- d'abord à travers l'amélioration de l'accès aux services;
- ensuite à travers le respect de la législation relative à la lutte contre la discrimination, et nous y veillons tout particulièrement;
- enfin, lorsque cela est nécessaire, à travers des méthodes ciblées; c'est le cas par exemple des Roms, pour qui la pauvreté est un phénomène endémique et concerne la majorité d'entre eux (c'est encore plus vrai pour les femmes Roms); dans le cadre de l'Agenda social renouvelé, la Commission présentera d'ailleurs fin juin un rapport sur les instruments communautaires en faveur de l'inclusion des Roms.

Conclusion

Nous devons être pleinement conscients du fait que, malgré notre prospérité relative, l'Union européenne n'est pas en mesure d'offrir une garantie absolue contre la pauvreté.

Si nous voulons réussir à faire reculer significativement la pauvreté, nous devons nous attaquer massivement et par tous les moyens à ce phénomène persistant. Tous les Etats membres doivent en faire une priorité et nous devons avancer dans la même direction pour obtenir de bons résultats.
L'Union européenne continuera à jouer tout son rôle face à ce défi. L'Agenda social renouvelé que le Commissaire Špidla présentera dans quelques semaines permettra de faire un grand pas supplémentaire dans cette direction et de concrétiser encore un peu plus notre volonté de faire disparaître ce fléau.

Madame Romana TOMC, ***Secrétaire d'Etat auprès du Ministre du travail, de la Famille et des Affaires sociales, Slovénie***

Cette Rencontre n'aurait probablement pas été possible sans les efforts et les actions du Réseau européen des associations de lutte contre la pauvreté (EAPN). Je voudrais ici les remercier et en particulier Monsieur Farrell, Directeur d'EAPN et son équipe.

Je voudrais également exprimer mes plus sincères remerciements à la Commission européenne, à Monsieur le Commissaire Vladimir Špidla ainsi qu'à Monsieur Vignon, et également au représentant du Gouvernement belge qui nous a offert ce lieu de réunion durant deux jours.

Vous avez travaillé dur. Vous avez échangé des expériences, recherché des réponses et de nouvelles solutions en vue d'améliorer vos conditions sociales; vous avez aussi exprimé vos opinions, vos critiques vis-à-vis de certaines actions entreprises par les Etats Membres sur base des Plans d'Action Nationaux de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale.

Nous avons eu l'occasion de discuter de ces sujets en atelier et aujourd'hui, à la 'Place du marché' et dans notre dialogue, nous avons pu discuter directement avec ceux qui sont concernés. Ceci a été pour moi une expérience très positive.

En Slovénie, nous sommes bien conscients que le problème de la pauvreté et de l'exclusion sociale doit être abordé de façon sérieuse et responsable. En dépit de nos statistiques relativement favorables en comparaison des autres moyennes nationales, nous sommes néanmoins conscients que le vécu des personnes en situation de pauvreté représente un défi continu. Et plus encore, l'enjeu porte également sur les efforts et les actions soutenues par toutes les parties prenantes compétentes et par les décideurs au-delà des stratégies et des mesures spécifiques qui ont un impact sur la vie et le travail de chaque membre de notre société, et particulièrement, sur les groupes et individus les plus vulnérables. Trop souvent, nous critiquons la mondialisation, les progrès techniques, le vieillissement de la population qui nous freinent dans l'accomplissement de nos objectifs. C'est peut-être vrai, en partie. En tout état de cause, au vu des discussions pendant ces deux journées, j'en arrive à la conclusion qu'une grande part de travail peut être accompli par l'amélioration de nos politiques et le changement de nos pratiques.
La Rencontre de cette année a été ciblée sur quatre thèmes associés à la lutte contre la pauvreté : les services sociaux, les services d'intérêt général, la politique du logement et celle du revenu minimum.

Je suis convaincue que nous pourrons incorporer les conclusions de vos discussions de ces deux jours dans les politiques et les stratégies futures de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale.

Lors de récentes discussions sur l'agenda social renouvelé, nous avons été particulièrement conscients de la nécessité d'inclure les objectifs sociaux dans les politiques européennes. Nous avons besoin de créer des **opportunités** pour un développement optimal des potentiels individuel à toutes les étapes de la vie. Nous avons besoin de faciliter **l'accès** à l'éducation, à des soins de qualité, à la protection sociale et aux services d'intérêt général. Pour terminer, nous avons aussi besoin de **solidarité**: pour les individus, quand ils ne sont pas à même de s'assumer seuls, et socialement, en tant que tout, de façon continue pour exister et se développer.

En clôturant cette Rencontre, je souhaite exprimer mes remerciements les plus vifs à toutes celles et ceux qui ont pris une part active dans les ateliers et ainsi contribué à une meilleure qualité de vie et à plus de dignité pour les personnes en situation de pauvreté.

Monsieur Martin HIRSCH, ***Haut-commissaire aux solidarités actives contre la pauvreté, France***

Je souhaite revenir sur un point mis en avant: le revenu minimum. Une vie décente est impossible sans ce revenu minimum. En France, le revenu minimum a été instauré il y a 20 ans, et aujourd'hui, nous constatons que le nombre de bénéficiaires est 3 fois supérieur à celui auquel nous nous attendions. Pour ces bénéficiaires, la vie continue a être difficile et lorsqu'ils ont accès au marché du travail, leur revenu reste sensiblement identique alors qu'ils doivent faire face à des dépenses supplémentaires comme la garde des enfants et le transport .
Aussi longtemps que les bénéficiaires du revenu minimum ne seront pas pris en compte par les agences de l'emploi – parce qu'il ne faut pas être demandeur d'emploi pour avoir accès au revenu minimum - cela restera un cercle vicieux. Les agences pour l'emploi qui sont là pour ramener les personnes sur le marché de l'emploi, ne le font pas parce que les bénéficiaires du revenu minimum ne peuvent le garder aussi longtemps qu'ils le souhaitent.

Comment pouvons-nous changer la situation et passer d'un revenu minimum à quelque chose qui ne soit pas le top niveau accessible? Comment faire évoluer le revenu minimum vers quelque chose qui amène à un salaire de base, au marché du travail ? C'est un problème clé. Tant que nous n'aurons pas résolu ce problème, nous ne pourrons pas augmenter le revenu minimum, parce qu'il y a trop de personnes qui en bénéficie et que dans le contexte d'un budget limité, nous devons réduire le nombre de demandeurs du revenu minimum pour en augmenter le montant.

Le défi est plus complexe parce qu'il y a deux types d'Etats Membres: ceux qui ont un revenu minimum et ceux qui n'en n'ont pas. Et même pour ceux qui ont un système de revenu minimum, ce système devrait être réévalué si nous voulons moins de pauvres dans l'Union Européenne, si nous voulons ramener les personnes dans le courant de la société.

Avec la Commission et la Présidence européenne, nous devons appuyer des objectifs pertinents et aussi demander aux personnes en situation de pauvreté de nous rejoindre: vous êtes ceux qui aboutirez à ces objectifs. Nous devons aussi nous assurer que le travail et la solidarité marchent main dans la main et ne constituent pas des forces opposées. Nous devons regarder les bonnes pratiques, celles qui fonctionnent et devons essayer de les reproduire à l'échelon européen. Ce qu'un groupe de citoyens a réussi pourrait être multiplié pour des centaines d'autres en Europe. Cette Rencontre et les suivantes seront le lieu où nous prendrons le pouls de ce qui a été fait et aussi le lieu où nous effectuerons des projections pour améliorer la situation dans l'avenir.

Monsieur Marian HOSEK, ***Ministre parlementaire de la Politique sociale, des Services sociaux et de la Politique Familiale, Ministère du Travail et des Affaires sociales, République tchèque***

Tout d'abord, au nom de la future présidence tchèque du Conseil de l'UE, permettez-moi de remercier la Présidence Slovène, EAPN et la Commission européenne de l'occasion qui m'est donnée de prendre la parole lors de cette 7ème Rencontre européenne des personnes en situation de pauvreté. Je souhaite exprimer mon admiration à la Présidence slovène quant à l'organisation brillante de cet événement.

Les Rencontres européennes constituent une occasion unique de débattre avec les personnes en situation de pauvreté et d'exclusion sociale, avec ceux qui les accompagnent pour surmonter leurs difficultés ainsi qu'avec ceux qui se consacrent à vaincre ces difficultés quotidiennes par la prise de décisions politiques. A titre personnel, ma participation à ces deux jours de Rencontre constitue une expérience inestimable. Tout au long de la Rencontre, j'ai écouté attentivement vos difficultés à trouver un travail de façon durable, à faire face aux problèmes de logement, d'enseignement et d'activités de détente pour vos enfants. Je pourrais continuer plus avant encore, la liste des préoccupations est longue.

78 millions de personnes vivant en dessous du seuil de pauvreté en Europe est un chiffre alarmant. Et parmi ce nombre, 19 millions d'enfants. Un système de protection sociale efficace ainsi que des politiques de prévention peuvent contribuer à aider ces personnes. Aux niveaux des Etats et des administrations publiques, il est nécessaire de dépasser le cloisonnement qui continue à persister dans les politiques et les outils relatifs à la pauvreté. Une combinaison adéquate des politiques centrée à la fois sur la prévention et sur la stimulation à exercer une activité économique plutôt qu'à vivre d'allocations doit être trouvée. Au niveau Européen, le dialogue sur les problèmes de pauvreté et d'exclusion sociale et le soutien à une coopération entre Etats Membres portant sur l'échange de politiques testées constituent des outils essentiels.

En 2007, à la question "de quoi les Européens ont-ils peur?" un tiers des personnes interrogées ont répondu: du chômage. La criminalité, les soins de santé, l'augmentation des prix, l'immigration, la retraite et les pensions ont suscité des craintes similaires. La bonne nouvelle était que les personnes étaient moins effrayées par le chômage que les années précédentes. L'emploi, la mobilité sur le marché du travail, l'implication active des personnes les plus éloignées du marché du travail forment des priorités pour les trois présidences successives, la France, la République tchèque et la Suède.

Dans le cadre de sa présidence, la République tchèque poursuivra une politique de services sociaux en termes d'inclusion active, en parallèle avec des politiques centrées sur l'intégration au marché du travail et la garantie d'un revenu minimum. En lien avec le vieillissement de la population, la portée et le potentiel des services sociaux iront croissant.

Les services sociaux, particulièrement les services de prévention ont à renforcer les compétences de leurs utilisateurs, les menant vers l'inclusion sociale. Ils fournissent un soutien essentiel permettant aux personnes de conserver leur dignité et d'avoir des activités sociales, comme tout un chacun. En République tchèque, nous entreprenons une réforme sociale des services sociaux qui vise la création d'un système de services sociaux répondant aux besoins humains et sociaux de développement. Nous sommes attentifs à ce que les décisions de prestation de services soient prises au plus près des gens, c'est-à-dire au niveau local, là où les personnes vivent. Durant notre présidence de l'Union européenne, nous aurons à coeur de

faire partager les progrès accomplis dans la qualité et l'accès aux services sociaux.

La lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale forme notre but commun et doit être visible. Pour cette raison, les trois présidences successives s'efforceront de mener à bien pour le Conseil européen et le Parlement la préparation de l'année 2010 déclarée Année européenne de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale.

Pour conclure, de la part de la future présidence tchèque, je souhaite relever l'importance de cette Rencontre et vous inviter cordialement à la 8ème Rencontre européenne des personnes en situation de pauvreté qui se tiendra, à Bruxelles en mai 2009.

Monsieur Ludo Horemans, ***Président d'EAPN***

Je voudrais rejoindre les propos tenus par le Commissaire Špidla à propos de l'engagement pris en 2000 par les chefs d'Etats et de gouvernement afin de réaliser pour 2010 "un impact important sur l'éradication de la pauvreté"
Nous sommes au deux tiers du temps annoncé pour cet objectif et nous nous préparons à l'évaluer mais nous savons dès maintenant que son impact ne sera pas si important. Même les statistiques qui peuvent parfois améliorer les réalités, démontrent que nous avons fait peu de progrès.

2010 sera l'année européenne de lutte contre la pauvreté et en même temps la fin de la Stratégie de Lisbonne. Ce sera l'occasion de produire à la fois une évaluation tant du pilier économique que du pilier social de cette stratégie. Ce sera le moment d'aboutir à un nouvel engagement des chefs d'Etat et de Gouvernements avec des objectifs et des buts plus clairs pour, d'année en année, pouvoir contrôler dans quelle mesure des progrès ont été accomplis

Avant de prendre un nouvel engagement, je souhaite que les institutions européennes (Commission, Conseil et Parlement) s'engagent à réaliser une évaluation sérieuse, profonde et large de la période précédente. Nous voulons insister et dire que l'évaluation de la stratégie de Lisbonne ne doit pas se faire uniquement par les partenaires économiques mais plus largement par tous les acteurs concernés par cette évaluation, dont les personnes en situation de pauvreté.

J'espère que l'agenda social renouvelé qui est en préparation, laissera la possibilité et créera l'espace pour pouvoir entreprendre une telle évaluation avec tous les acteurs.

Je n'attends pas tout cela uniquement des institutions européennes. Je pense que nous tous en tant que délégations à cette Rencontre Européenne devons aussi insister auprès de nos propres gouvernements pour obtenir cette évaluation large ainsi qu'un nouvel engagement pour la période à venir.

Liste des participants

DÉLÉGUÉS

AUTRICHE		
Mme	**HLAWATY Waltraud**	Strassenzeitung Augustin
Mme	**GNAHORE Christiane**	International Centre for Black Women's Perspektive
Mme	**ZEHENER Gabriele**	Strassenzeintung Kupfermuckn
Mr	**GACH Peter**	SHG fMisl
Mr	**SCHÜTTE Michael**	Strassenzeitung Augustin
BELGIQUE		
Mr	**MEULEMAN Daniël**	T'Hope Roeselaere
Mr	**ROSIERS Paul**	Recht Op Borgerhout
Mr	**KONTSYBOVSKY Anatole**	Marche-en Famenne
Mme	**DRAYE Solange**	gadl
Mr	**EL OUARRAK Fouad**	Comité de la Samaritaine, Bruxelles
BULGARIE		
Mme	**JELIAZKOVA Maria**	EAPN Bulgarie
Mme	**PAVLOVA Ekaterina**	Parlement Rom
Mr	**BLAGOEV Simeon**	Parlement Rom
Mr	**GEORGIEV Petar**	Parlement Rom
Mme	**PARASKOVA Silvia**	EAPN Bulgarie
RÉPUBLIQUE TCHÈQUE		
Mme	**TURONOVA Renata**	Kofoedova skola
Mme	**SOTKOVSKA Lenka**	Kofoedova skola
Mme	**MITREGOVA Dana**	Kofoedova skola
Mr	**MAROSZ Karel**	Kofoedova skola
Mme	**HEBNAROVA Danuta**	Kofoedova skola
CHYPRE		
Mme	**KAZANTZIS Ninetta**	EAPN Chypre
Mme	**APOSTOLIDOU Efrosini**	
Mr	**STAVROU Georgios**	
Mr	**MIKELLIS Michalakis**	
DANEMARK		
Mme	**VEJBO Dorthe**	Kofoedskole
Mr	**HOLMGREM René**	SAND
Mme	**GOURDE DAVIES Jeanine**	Kofoedskole
Mme	**KÜNKELS Gitte**	Kofoedskole
Mme	**BAY France Annalise**	SAND
FINLANDE		
Mr	**MIKKONEN Juha**	Association for Healthy Lifestyles - EAPN Finland
Mr	**PARKKONEN Jouni**	
Mr	**LEVO Harri**	Rovaniemi arear unemployed association (sans emploi)
Mr	**KARHU Heikki**	Ass. For unemployed in Nurmijârvi disctrict (sans emploi)
Mme	**VALKAMA Satu**	
FRANCE		
Mr	**OGER Aymeric**	Ile de France
Mr	**JACQUES Marc**	Armée du Salut Marseille
Mr	**NICOLOSI Tiziano**	
Mr	**BRELIN Bruno**	CHRS Le Château
Mr	**GRIVA Jean-Philippe**	

ALLEMAGNE		
Mr	**SCHMIEDL Robert**	ver.di.Regionserwerbslosenausshus Götingen
Mme	**SCHMIDT Dorothée**	Verb.alleinerziehendr Mütter und Vätter Kreisverband Mettmann e.V
Mr	**SCHRÖTTER Jens E**	Institut für Angewandte Armut
Mr	**KADIOFSKY Peter**	Hilfe im Nordend
Mme	**BIEHN Erika**	EAPN Allemagne
Mr	**JECKEL Wolfgang**	
GRÈCE		
Mme	**PAPAGIANNOGLOU Lisa**	EAPN Grèce
Mme	**SIDIROPOULOS Odysseas**	ARGO
Mme	**GIANNOULA Magga**	Rom Organisation for Women (femmes Roms)
Mme	**MARINAKI Litsa**	Centre for Family and Child
Mme	**SARANTOPOULOU Korina**	Ariadni
HONGRIE		
Mr	**GOSZTONYI Geza**	EAPN Hongrie
Mme	**CSIKINE PUPORKA Andrea**	EAPN Hongrie
Mr	**BIRI Imre**	EAPN Hongrie
Mme	**EAPN Hongrie**	EAPN Hongrie
Mme	**SZARVAK Eva**	EAPN Hongrie
IRLANDE		
Mme	**LYNCH Kay**	EAPN IReland
Mme	**MBUGUA Salome**	Africain Women's Networks (Réseau des femmes africaines)
Mr	**SHINE Billy**	Athlone Simon
Mr	**MACKIE Michael**	Galway Simon
Mme	**NEWMAN Lucy**	
Mme	**BRILL Sammy**	Muscual Distrophy Ireland
ITALIE		
Mr	**PALAIA Antonio**	Associazione Amici di Piazza Grande - Bologna
Mr	**NATURALE Ciro**	Coop. Sociale Lascia - Perugia
Mr	**MELE Carlo**	Caritas, Avellino
Mr	**BATTAGLIA Giuseppe**	Il Pioppo, Napoli
Mr	**GRGA Mirko**	Comunità di Capodarco
Mr	**SABRINA Emilio**	Associazione Europa, Bari
Mr	**DE ACUTIS Giorgio**	Casa dei Diritti Sociali Focus - Roma
LITUANIE		
Mme	**BARANAUSKAITE Vaida**	Baltic Foundation Heifer International
Mme	**BAGDONAITE Loreta**	Babrungas Community
Mme	**PETKUNIENE Jane**	Reskutenai Community
Mr	**USINSKIS Albertas**	Tarosai Community
LUXEMBOURG		
Mme	**ALEIXO DELGADO Sonia**	Ligue médico-sociale
Mme	**ROMAIN Collette**	
MALTE		
Rev	**BUSUTTIL Edgar**	EAPN Malta
Mme	**SCHEMBRI Simone**	ADHD/ASD
Mme	**SAID Diane**	Paula Freire Institute
Mr	**WEAVER Daniel Martin**	YMCA

PAYS BAS		
Mme	**SMEEKES Alida**	Local Senior Council EAPN
Mme	**GLASHOUWER Sara**	EAPN NL
Mr	**HENDRIKS Jan**	EAPN NL
Mme	**VAN BUUREN Ellie**	Local Client Council
Mme	**LEEMKUIL Sonja**	Local client council
NORVÈGE		
Mme	**FRAGAAT Liv Airin**	Welfare Alliance
M	**VON ELY Vigdis**	Velferdsalliansen
M	**BARLOW Ross**	Velferdsalliansen
Mme	**TORGEIR Tangvik**	Total Rehab
Mr	**KARLSEN Svein**	Velferdsalliansen
POLOGNE		
Mme	**SLEDZ Maria**	
Mr	**EYCKE Pawel**	Barka
Mr	**NOWAK Bartlomiej**	Barka
Mme	**KUKLINSKA Jolanta**	Przystan
Mme	**KNOP Justyna**	Przystan
PORTUGAL		
Mr	**PAIVA Julio**	EAPN Portugal
Mr	**CASTRO Francisco**	Gabinete de Atendimento à Familia
Mme	**PEREIRA Helen**	EAPN Lisboa
Mme	**PELUICO Ana**	EAPN Portoalegre
Mr	**PEREIRA Manuel**	Clube Academico de Leiria
SLOVAQUIE		
Mme	**BENOVA Nina**	SAPN
Mr	**SEBO Stefan**	o.z. Pramen nadeje
Mr	**SIPOS Jaroslav**	Proti prùdu
Mme	**RACICKA Eva**	Proti prùdu
SLOVÉNIE		
Mr	**NOUHOUM Ibrahim**	Humanitas
Mr	**HARIS Jakob**	Kings of the Street
Mme	**GLAVAC Jadranka**	Safe Shelter
Mr	**CENCELJ Ivan**	Ass. Of unemployed and social threatened Slovenia
ESPAGNE		
Mme	**EIGUREN Julene**	EAPN Spain
Mme	**GANCZARCZYK Maja Agata**	EAPN Spain
Mr	**SADI Idriss**	ACCEM Guadalajara
Mr	**DELGADO BAUTISTA Pedro**	Oficina Tecnica Plan Integral Distrito V
Mme	**RODRIGUEZ CARRILLO Vilma Carmen**	ADIFE
Mme	**FERNANDEZ Maria Luisa**	EAPN Spain
SUÈDE		
Mr	**KARLSSON Willy**	EAPN Suède
Mr	**CANABATE Marcos**	
Mme	**GARDBO Bo**	
Mr	**SVENSSON Gert Owe**	EAPN Suède
Mr	**LANDEN Per**	Aluma

ROUMANIE		
Mme	**RADUT Elena Andreea**	Foundation for Education
ROYAUME UNI		
Mme	**GIBSON Julie**	UK Coalition against Poverty
Mme	**McSORLEY Bernadette**	UK Coalition against Poverty
Mme	**MONODU Vickar**	UK Coalition against Poverty
Mme	**MOORE Kate**	UK Coalition against Poverty
Mme	**FORSYTH Marie**	UK Coalition against Poverty
Mme	**STEWART Donna**	UK Coalition against Poverty
PRÉSIDENCE		
Mme	**LESKOSEK Vesna**	Université de Ljubljana, Faculté de travail social
INTERVENANTS		
Mr	**ŠPIDLA Vladimir**	Commissaire européen à l'Emploi, aux Affaires sociales et à l'Egalité des chances
Mme	**COTMAN Marjeta**	Ministre du Travail, de la Famille & des Affaires sociales, Slovénie
Mme	**TOMC Romana**	Secrétaire d'Etat au Travail, à la Famille, aux Affaires sociales, Slovénie
Mr	**VIGNON Jérôme**	Commission européenne, Directeur de la Protection sociale et de l'intégration
Dr	**HOSEK Marian**	Député Ministre aux Politiques sociales & Familiales, République tchèque
Mr	**HIRSCH Martin**	Haut commissaire à l'Inclusion active contre la pauvreté, France
Mr	**HOREMANS Ludo**	EAPN, Président
MINISTÈRE SLOVÈNE		
Mme	**OSLAJ Danica**	Ministère du Travail, de la Famille & des Affaires sociales, Slovénie.
Mme	**JUVAN Nika**	Représentation permanente, Slovénie
Mme	**MARIC Nina**	Coopération internationale & Affaires européennes, Ministère du Travail, de la Famille & des Affaires sociales, Slovénie
Mme	**TRUPI TEREZIJA**	Relations publiques, Ministère du Travail, de la Famille et des Affaires sociales, Slovénie
Mme	**ROJKO Neza**	Ministère du Travail, de la Famille & des Affaires sociales, Slovénie - interprète.
Mme	**BEC Marjeta**	Chef de Cabinet, Ministère du Travail, de la Famille & des Affaires sociales, Slovénie.
MINISTÈRE FRANÇAIS		
Mme	**PALPANT Catherine**	Cabinet du Haut Commissaire pour l'inclusion active contre la pauvreté, France
Mme	**SAINTOYANT Valérie**	Représentation Permanente, France
Mme	**KEIRLE Marie**	Ministère du Travail, Relations sociales, Famille & Solidarité DGAS, France
MINISTÈRE TCHÈQUE		
Mme	**ZAJAROSOVA Zuzana**	Ministère du Travail, et des Affaires sociales, République tchèque
Mme	**HACAPERKOVA Dana**	Ministère du Travail, et des Affaires sociales, République tchèque
Mme	**MURYCOVA Petra**	Ministère du Travail, et des Affaires sociales, République tchèque
Mr	**SUDA Radek**	Ministère du Travail, et des Affaires sociales, République tchèque
MINISTÈRE BELGE		
Mme	**DEMEYER Magda**	Secrétariat d'Etat à la lutte contre la pauvreté, Expert, Belgique
Mr	**VANDENBUSSCHE Johan**	Ministère belge de l'Intégration sociale, Belgique
MINISTÈRES DES AFFAIRES SOCIALES (COMITÉ DE PROTECTION SOCIALE)		
Mr	**DRAGANOV Dragomir**	Ministère du Travail et de la politique sociale, Bulgarie
Mr	**IRLENKAEUSER Rainer**	Ministre fédérale du Travail et des Affaires sociales, Allemagne

Dr	**GAZON Eric**	Mnistère de l'Emploi et de la Protection sociale, Grèce
Mr	**REYNOLDS Dave**	Département des Affaires sociales & de la Famille, Irlande
Mme	**VELLA Marie Grace**	Ministère de la Politique sociale, Malte
Mme	**SEBOVA Nadezda**	Ministère du Travail, de la Famille & des Affaires sociales, Section politique, Directeur général, Slovaquie
Mr	**HETTES Miloslav**	Ministry of Labour, Social & Family , International Affairs, Slovakia
Mr	**PAVOL Juhas**	Représentation permanente de Slovaquie
Mme	**ERIKSSON Anne**	Ministry of Social Affairs & Health, Finland
Mme	**WILLAME Elise**	Présidente, Comité de Protection sociale UE
Mme	**PIGNATELLI DEMEE Maria Cecilia**	Ministry of Labour & Social Solidarity, Portugal
Mr	**SULKA Kastriot**	Deputy Minister of Labour, Social Affairs and Equal opportunities, Albania
Mme	**OSTOJIC Jasmina**	Ministry of Health and Social Welfare, Head of Unit, Croatia
Mme	**FRANKOVIC Snjezana**	Ministry of Health and Social Welfare, Senior adviser, Croatia
Mr	**PAULIG Kasper**	Ministry for Health and Social Affairs, Sweden
Mme	**GRIFFITHS Tricia**	Département du Travail et des Pensions, Royaume Uni
Mr	**MARCUCCI Fabrizio**	Ministère de la Solidarité sociale, Italie
Mme	**KING Brenda**	SPC
COMMISSION EUROPÉENNE		
Mme	**PARASKEVAS Marie-Anne**	Commission européenne, DG EMploi & Affaires sociales
Mr	**PACI Stefano**	EU Commission
PROGRAMME PROGRESS		
Mme	**DOVGAN Diana**	CECOP- CICOPA Europe
Mr	**HALLORAN John**	Réseau social européen, Directeur
Mr	**GUENTNER Simon**	Eurocities
Mme	**LEAL Mafalda**	Eurochild
INSTITUTIONS EUROPÉENNES		
Mme	**SHARMA Madi**	EESC
Mr	**VLADYCHENKO Alexander**	Council of Europe, Director General of Social Cohesion
Mr	**ANDERSON Robert**	Dublin Foundation
CES		
Mr	**DERRUIME Olivier**	ETUC/CES
INSTITUTS DE RECHERCHE		
Mr	**ATZMÜLLER Roland**	FORBA Working Life Research Unit, Austria
Dr	**DIERCKX Danielle**	University of Antwerp, Belgique
Mr	**MARLIER Eric**	CEPS-INSTEAD Research Institute, Luxembourg
ONG EUROPÉENNES		
Mme	**HOEL Anne**	Plateforme sociale
Mme	**RENOUX Marie-Cécile**	ATD Quart Monde
Mr	**FARRELL Fintan**	Directeur EAPN
Mr	**CESNOVAR Christof**	AKEUROPA
PERSONNES RESSOURCES		
Mme	**STARIC STRAJNAR Barbara**	Ministère du Travail, de la Famille & des Affaires sociales, Slovénie
Mme	**STEENBERGEN Barbara**	Union internationale des locataires
Mme	**ROUMET Claire**	CECODHAS
Mme	**PAASCHE Silke**	FEANTSA
Mme	**RABAU Muriel**	Représentation permanente de la Belgique
Mr	**POLACEK Richard**	Plateforme sociale
Mme	**JONES Sian**	EAPN Irlande

Mr	**DE BUCQUOIS Patrick**	Caritas Europa
Mme	**JONES Laura**	Eurodiaconia
MR	**LELIE Peter**	European Commission
Mr	**SAINT-DENIS Antoine**	Commission européenne, DG Emploi & Affaires sociales
Mr	**VAN GEERTSOM Julien**	Service public d'intégration sociale, Belgique
Mr	**CHAMPEIX Claire**	EAPN
Mr	**CALANDRINO Michele**	European Commission DG EMPL
Mr	**GEKIERE Wouter**	Parlement européen, Advisor
Mr	**SOPI Aziz**	CPAS de Forest, Belgique
Mme	**CLARKE Penny**	EPSU
ANIMATEURS		
Mr	**GINNELL Paul**	EAPN Ireland
Mme	**GUIDICELLI Marie**	Armée du Salut, France
Mr	**HERMANS Marja**	Welzijnszorg, Belgique
Mme	**KOCMANKOVA Dagmar**	Novy Prostor, République tchèque
Mr	**MARGUERY Olivier**	Fondation de l'Armée du Salut, France
Mme	**MOSER Michaela**	Die Armutskonferenz, Austriche
Mme	**COLINET-DUBOIS Geneviève**	EAPN France
Mme	**CALVANELLI Laura**	Caritas Firenze, Italia
Mme	**GORIS Josée**	Service public d'intégration sociale, Belgique
Mme	**CESARINI-SFORZA Letizia**	CILAP EAPN Italie
Mme	**O'KANE Catri**	Simon Communities, Ireland
Mme	**WIN Aye Aye**	Dignity International
Mme	**OSIŃSKA Anna**	ATD Quart Monde, Pologne
Mr	**PAIVA Julio**	EAPN Portugal
COORDINATRICE		
Mme	**GERONDAL Micheline**	EAPN
RAPPORTEUR		
Mr	**VEREECKEN Léopold**	CPAS, Ville de Bruxelles
EAPN SECRÉTARIAT		
Mme	**FLEMAL Coralie**	EAPN
Mme	**DAHMEN Sigrid**	EAPN
Mme	**LEE Rebecca**	EAPN
Mr	**LEMMENS Philippe**	EAPN
PRESSE & MEDIA		
Mme	**GUEUDET Audrey**	EAPN
Mme	**Tinca STOKOJNIK**	Représentation permanente Slovénie
Mr	**DAKOUA Raymond**	Photographe
Mr	**McBRIDE Conor**	Irish TV Team
Mr	**RYAN James**	Irish TV Team
Mme	**TONNEAU Nicole**	UBUNTU Film

Remerciements

Avec le soutien de la Commission européenne, Programme PROGRESS,
et du Gouvernement belge

Organisé par le Réseau européen des associations de lutte contre la pauvreté (EAPN)

Rapporteur: Léopold VEREECKEN

Coordinatrice: Micheline GERONDAL

Photographe: Raymond DAKUA

ISBN 978-2-930252-48-3

La langue originale de ce rapport est le français.

EUROPEAN ANTI POVERTY NETWORK